

Rapport financier

Raiffeisen Suisse 2016

Marche des affaires de Raiffeisen Suisse

Raiffeisen Suisse affiche pour 2016 un bénéfice de 46,2 millions de francs. Le total du bilan a augmenté de 5,1 milliards pour atteindre 51,9 milliards de francs. Des transferts importants, concernant notamment les liquidités, ont une nouvelle fois été opérés dans le bilan.

La vente de Vescore SA à Vontobel à la fin du troisième trimestre a marqué un tournant de l'orientation dans le domaine de la gestion d'actifs. Cette décision a induit une perte sur cession de 26 millions de francs que l'on retrouve dans le poste «Charges extraordinaires». Outre la vente de Vescore SA, la correction de valeur pour la participation dans Leonteq AG a également eu une incidence majeure sur le compte de profits et pertes de Raiffeisen Suisse. Les actions de Leonteq AG ont accusé des pertes de cours sévères en bourse. En raison de l'évaluation périodique de la participation (impairment test), Raiffeisen Suisse a comptabilisé des corrections de valeur d'un montant total de 85 millions de francs pour cet investissement sur le long terme. L'évaluation s'est appuyée sur l'avis d'analystes et notre propre appréciation de la valeur intrinsèque. Ceci a induit une augmentation notable des postes «Corrections de valeur sur participations ainsi qu'amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles». Il faut évaluer cette évolution peu réjouissante à la lumière de la très fructueuse coopération avec Leonteq dans le domaine des produits structurés. Le volume des produits structurés a notamment progressé à près de 3,5 milliards de francs jusqu'à fin 2016.

Aucun événement ayant une incidence significative sur le résultat de l'exercice n'est intervenu après la date du bilan.

Compte de profits et pertes

Produits de l'activité bancaire ordinaire

Le résultat brut des opérations d'intérêts a augmenté de 6,6 millions, soit une hausse de 5,6%, pour passer à 123,5 millions de francs. Tandis que le résultat sur intérêts des opérations de détail, de leasing et avec la clientèle entreprises a pu être amélioré, la contribution au résultat de Treasury découlant du maintien de la liquidité et des opérations de couverture a fléchi par rapport à l'exercice précédent en raison du faible niveau des taux d'intérêt. Les variations des corrections de valeur liées au risque de défaillance et les pertes résultant des opérations d'intérêts ont augmenté de 8,9 millions pour s'inscrire à 14,7 millions de francs (annexe 14). Le résultat net des opérations d'intérêts s'élevait à 108,9 millions de francs.

Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service (annexe 23) a augmenté de 8,2 millions par rapport à l'exercice précédent pour s'inscrire à 81,9 millions de francs. Dans l'ensemble, les produits des commissions ont accusé un niveau légèrement plus faible que lors de l'exercice précédent. Malgré un contexte de marché difficile, Raiffeisen Suisse a néanmoins pu réaliser un bon résultat grâce au produit des commissions qui totalise 115,2 millions de francs. D'autre part, les charges de commissions ont connu une nette diminution de 11,3 millions pour s'établir à 33,3 millions de francs.

Le résultat des opérations de négoce a progressé de 8,3 millions de francs (+10,9%) pour s'établir à 84,2 millions de francs (annexe 24). Le négoce était plus fructueux qu'au cours de l'exercice précédent sur presque l'ensemble des catégories de produits. Plus particulièrement, le négoce de produits liés à des taux d'intérêts et les opérations sur devises et métaux précieux ont affiché une forte croissance.

L'augmentation de 26,9 millions (+7,2%) portant les «Autres résultats ordinaires» à 400,3 millions de francs a également été très prononcée. Les autres produits ordinaires (annexe 25) de 388,0 millions dépassent de 48,2 millions de francs (+14,2%) ceux de l'exercice précédent. Ce poste comprend les produits issus des services comptabilisés individuellement ainsi que les contributions que versent les Banques Raiffeisen et les sociétés du Groupe pour les prestations collectives et stratégiques fournies par Raiffeisen Suisse. Cette augmentation s'explique par l'externalisation à Raiffeisen Suisse d'une partie des services et de l'informatique des sociétés du Groupe Notenstein La Roche Banque Privée SA, ARIZON Sourcing SA et Centre Raiffeisen des entrepreneurs (CRE) SA. Par conséquent, les produits par rapport aux sociétés du Groupe ont enregistré une croissance de 34,6 millions, s'établissant désormais à 185,5 millions de francs.

Par rapport à l'exercice précédent, un montant supplémentaire de 2,7 millions de francs a été imputé pour les prestations collectives et stratégiques aux Banques Raiffeisen, en raison notamment d'une hausse des coûts liés à l'acquisition centrale de capital. Les prestations à couvrir par des contributions et les prestations individuelles de Raiffeisen Suisse à l'attention des Banques Raiffeisen sont déterminées conformément au Règlement interne sur le financement des prestations (concept de financement). Le Conseil d'administration remet un rapport détaillé en la matière lors de l'Assemblée des délégués de Raiffeisen Suisse. Dans les autres charges ordinaires de 45,6 millions de francs figurent, outre les coûts pour l'achat de l'infrastructure informatique, également ceux pour la production des imprimés des Banques Raiffeisen.

Charges d'exploitation

Les charges de personnel (annexe 26) ont augmenté de 32 millions (+9,9%) pour s'établir à 354,7 millions de francs. 2,5 millions de francs ont été versés à Raiffeisen Fondation de l'employeur durant l'exercice écoulé. Les effectifs de Raiffeisen Suisse comptaient 2'029 unités de personnel à la fin de l'exercice de référence. L'accroissement de 129 unités de personnel s'explique en premier lieu par le développement des opérations avec la clientèle privée et de placement, avec la clientèle entreprises et du centre d'assistance à la clientèle ainsi que par la mise en place de l'offre des shared services. L'augmentation des effectifs est également due au développement du nouveau système bancaire central.

Au cours de l'exercice de référence, les autres charges d'exploitation (annexe 27) se sont portées à 255,9 millions de francs, soit une hausse de 9,1 millions de francs (+3,7%). Les charges des locaux ont légèrement augmenté de 2,5 millions pour s'établir à 30,9 millions de francs. En raison de l'intégration de l'IT de Notenstein La Roche Banque Privée SA, les coûts informatiques ont progressé de 4,1 millions pour s'inscrire à 93,8 millions de francs. Les frais occasionnés par ces shared services sont imputés aux sociétés du Groupe (autres produits ordinaires). Les honoraires versés aux sociétés d'audit sont restés stables. Les autres charges d'exploitation (frais juridiques et de conseil, publicité, prestations tierces, coûts de transmission, frais, etc.) chiffrées à 124,7 millions de francs n'ont que légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent.

Corrections de valeur sur les actifs immobilisés

La correction de valeur de la participation dans Leonteq et les besoins accrus en amortissement pour les immobilisations corporelles ont causé la hausse marquée de globalement 90,3 millions de ce poste qui s'établit à 133,6 millions de francs. Suite à l'évolution négative du cours de l'action Leonteq ces derniers mois, Raiffeisen Suisse a procédé à des corrections de valeur de la participation dans Leonteq pour un montant total de 85 millions de francs (annexe 6). Les amortissements sur les immobilisations corporelles (annexe 7) ont augmenté de 7,9 millions au total par rapport à l'exercice précédent pour s'inscrire à 43,8 millions de francs. Les amortissements sur les immobilisations corporelles ont crû de 2 millions et atteignent 4,8 millions de francs. Les amortissements extraordinaires s'élevant à 11,8 millions de francs ont significativement augmenté par rapport à l'exercice précédent (2,3 millions de francs), la vente de Vescore SA en étant la principale raison.

Variations des provisions et autres corrections de valeur ainsi que pertes

La mention des variations des provisions pour les opérations hors bilan, les autres risques d'exploitation et les frais juridiques figurent à l'annexe 14.

Résultat extraordinaire, variations des réserves pour risques bancaires généraux et impôts

Le produit extraordinaire à hauteur de 9,2 millions de francs (annexe 28) est issu notamment de la vente d'actions de VISA Europe Limited à raison de 4,5 millions de francs et d'un bénéfice de réévaluation auprès du Centre Raiffeisen des Entrepreneurs SA à raison de 4 millions de francs. 140,5 millions de francs ont été prélevés des réserves pour risques bancaires généraux. Les charges fiscales se sont élevées à 2,8 millions de francs pour l'exercice de référence.

Bénéfice annuel

Le bénéfice annuel s'élève à 46,2 millions de francs.

Bilan

La situation en matière de liquidités des Banques Raiffeisen, marquée par la différence entre l'accroissement des fonds de la clientèle et celui des prêts et crédits, influe directement sur le total du bilan de Raiffeisen Suisse et la structure de son bilan. Lors de l'exercice écoulé, le total du bilan a augmenté de 5,1 milliards pour s'inscrire à 51,9 milliards de francs.

Créances / engagements envers les Banques Raiffeisen

Fin 2016, Raiffeisen Suisse avait un engagement net envers les Banques Raiffeisen de 11,1 milliards de francs (contre 7,7 milliards lors de l'exercice précédent). Pour satisfaire aux exigences légales en matière de liquidités, les Banques Raiffeisen détiennent des avoirs auprès de Raiffeisen Suisse pour un montant de 12,1 milliards de francs.

Créances sur et engagements envers les banques

Les créances sur les banques, à court terme, ont augmenté de 3,9 milliards par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 6,9 milliards de francs. Dans le cadre de la gestion tactique des liquidités, les engagements envers d'autres banques ont été étoffés de 3,6 milliards et passent ainsi à 14 milliards de francs.

Créances / engagements résultant d'opérations de financement de titres

Le volume des engagements résultant d'opérations de financement de titres s'est réduit de 1,5 milliard à 2,5 milliards de francs. Il s'agit exclusivement de transactions repo permettant de générer de l'argent contre la remise de garanties. Ces transactions ont pour unique objet de gérer l'avoir en compte de virement de la BNS et n'ont aucune incidence sur le résultat, excepté les intérêts payés. Les fluctuations de valeurs des garanties échangées n'ont aucun effet sur le résultat. Les créances résultant d'opérations de financement de titres se sont montées seulement à 13,2 millions de francs.

Prêts et crédits à la clientèle

Les prêts et crédits à la clientèle ont globalement augmenté de 652,8 millions de francs (+6,1%) lors de l'exercice de référence pour s'établir à 11,4 milliards de francs. Les succursales de Raiffeisen Suisse ont accru leur volume de prêts de 695 millions (+7,7%) à 9,7 milliards de francs. La rubrique prêts et crédits inclut, en outre, les crédits à court terme octroyés par la Banque centrale à des clients institutionnels, les prêts aux clients entreprises les plus grands ainsi que les opérations de leasing de biens d'investissement.

Opérations de négoce

Le portefeuille des opérations de négoce reste inchangé à 1,3 milliard de francs (annexe 3).

Immobilisations financières

Le portefeuille de titres entrant dans les immobilisations financières (annexe 5), principalement composé d'obligations de premier ordre, est géré conformément aux exigences légales et aux objectifs internes en matière de liquidités. La valeur comptable du portefeuille a augmenté de 1 milliard pour s'inscrire à 6,6 milliards.

Participations

La valeur des participations (annexe 6) a diminué de 174,1 millions au cours de l'exercice de référence pour passer à 1,2 milliard de francs. La vente de Vescore SA (100 millions de francs) et la correction de valeur sur la participation dans Leonteq (85 millions de francs) sont les principales raisons de cette évolution. Par ailleurs, des changements se sont produits dans un certain nombre de participations mineures.

Immobilisations corporelles

L'annexe 7.1 présente l'évolution des immobilisations corporelles. La valeur comptable a diminué de 11,2 millions, passant ainsi à 249,1 millions de francs.

Valeurs immatérielles

L'annexe 8 présente l'évolution des valeurs immatérielles.

Dépôts de la clientèle

Raiffeisen Suisse a enregistré une forte hausse des fonds de la clientèle, totalisant 10,7 milliards de francs, soit une hausse de 711,5 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation a été réalisée notamment dans les succursales dont le portefeuille se chiffre désormais à 7,8 milliards de francs.

Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage

Le volume des emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage (annexe 13) a progressé de 181 millions pour s'inscrire à 5,7 milliards de francs. Le volume des prêts des centrales d'émission des lettres de gage s'élève à 1,9 milliard, en hausse de 60,6 millions. Les emprunts de Raiffeisen Suisse ont accusé une légère hausse de 57,4 millions pour atteindre 3,8 milliards de francs. Un emprunt conséquent de 2006 arrivé à échéance a pu être remplacé sans problème par de nouvelles émissions en 2016. Ce poste englobe désormais les composantes en obligations des produits structurés émis par Raiffeisen Suisse, s'élevant à 63 millions de francs à l'issue de l'exercice de référence.

Provisions

En hausse de 0,2 million, les provisions (annexe 14) se chiffrent à 16,8 millions de francs.

Réserves pour risques bancaires généraux

Au cours de l'exercice de référence, 140,5 millions de francs ont été prélevés des réserves pour risques bancaires généraux. Le montant restant de 158,5 millions de francs suisses est soumis à l'impôt (annexe 14).

Capitaux propres

Fin décembre 2016, le capital social est resté inchangé à 1,7 milliard de francs. Les capitaux propres ont diminué à 2,1 milliards de francs.

Opérations hors bilan

La forte demande persistante de produits structurés émis par Notenstein La Roche Banque Privée SA, et pour lesquels Raiffeisen assume l'engagement de couverture de crédit, a fait progresser de 1,2 milliard le total des engagements conditionnels (annexe 20) qui s'élèvent désormais à 3,8 milliards de francs. Les volumes des contrats des instruments financiers dérivés (annexe 4) ont baissé de 2 milliards, passant à 133 milliards de francs. Les opérations de couverture pour le portefeuille de la banque ont diminué de 3,6 milliards et atteignent 43,7 milliards de francs. Les valeurs de remplacement positives et négatives s'établissent respectivement à 1,6 milliard de francs (exercice précédent: 1,6 milliard) et 1,8 milliard de francs (exercice précédent: 2,1 milliards).

Rapport de rémunération

Le rapport de rémunération est intégré au rapport de gestion du Groupe Raiffeisen.

Bilan Raiffeisen Suisse

au 31 décembre 2016

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
Actifs					
Liquidités	18'779'805	17'271'940	1'507'865	8,7	17
Créances sur les Banques Raiffeisen	2'923'285	3'758'642	-835'357	-22,2	10, 17
Créances sur les autres banques	6'948'718	3'095'492	3'853'226	124,5	10, 17
Créances résultant d'opérations de financement de titres	13'204	51'801	-38'597	-74,5	1, 17
Créances sur la clientèle	2'274'938	2'237'698	37'240	1,7	2, 14, 17
Créances hypothécaires	9'121'212	8'505'627	615'585	7,2	2, 10, 14, 17
Opérations de négoce	1'282'433	1'311'118	-28'685	-2,2	3, 17
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'604'991	1'633'087	-28'096	-1,7	4, 17
Immobilisations financières	6'596'490	5'592'891	1'003'599	17,9	5, 10, 17
Comptes de régularisation	239'406	267'760	-28'354	-10,6	
Participations	1'243'250	1'417'390	-174'140	-12,3	6
Immobilisations corporelles	249'126	260'309	-11'183	-4,3	7
Valeurs immatérielles	18'145	22'984	-4'839	-21,1	8
Autres actifs	616'755	1'363'850	-747'095	-54,8	9
Total des actifs	51'911'757	46'790'589	5'121'168	10,9	18, 19
Total des créances de rang subordonné	3'552	146'577	-143'025	-97,6	
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	0	101'578	-101'578	-100,0	
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	14'063'534	11'473'545	2'589'989	22,6	17
Engagements envers les autres banques	14'047'052	10'448'545	3'598'507	34,4	17
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	2'514'988	4'052'523	-1'537'535	-37,9	1, 17
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	10'714'330	10'002'847	711'483	7,1	17
Engagements résultant d'opérations de négoce	138'207	105'139	33'068	31,5	3, 17
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'825'313	2'134'730	-309'417	-14,5	4, 17
Obligations de caisse	73'681	104'476	-30'795	-29,5	17
Emprunts et prêts sur lettres de gage	5'743'882	5'562'865	181'017	3,3	12, 13, 17
Comptes de régularisation	266'380	251'615	14'765	5,9	
Autres passifs	433'423	445'930	-12'507	-2,8	9
Provisions	16'834	16'656	178	1,1	14
Réserves pour risques bancaires généraux	158'450	298'900	-140'450	-47,0	14
Capital social	1'700'000	1'700'000	0	0,0	15
Réserve légale issue du bénéfice	169'443	162'790	6'653	4,1	
Bénéfice	46'240	30'028	16'212	54,0	
Total des capitaux propres	2'074'133	2'191'718	-117'585	-5,4	
Total des passifs	51'911'757	46'790'589	5'121'168	10,9	19
Total des engagements de rang subordonné	1'699'942	1'694'302	5'640	0,3	
Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	1'164'423	1'165'308	-885	-0,1	
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	3'768'296	2'534'180	1'234'116	48,7	2, 20
Engagements irrévocables	1'779'694	1'565'510	214'184	13,7	2
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	24'625	22'926	1'699	7,4	2

Compte de résultat Raiffeisen Suisse

2016

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
Produit des intérêts et des escomptes	372'806	439'900	-67'094	-15,3	22
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	52'852	55'661	-2'809	-5,0	22
Charges d'intérêt	-302'113	-378'582	76'469	-20,2	22
Résultat brut des opérations d'intérêts	123'546	116'979	6'567	5,6	
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-14'665	-5'760	-8'905	154,6	14
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	108'881	111'219	-2'338	-2,1	
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	49'973	51'472	-1'499	-2,9	23
Produit des commissions sur les opérations de crédit	8'151	8'686	-535	-6,2	23
Produit des commissions sur les autres prestations de service	57'069	58'082	-1'013	-1,7	23
Charges de commissions	-33'308	-44'581	11'273	-25,3	23
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	81'885	73'659	8'226	11,2	
Résultat des opérations de négoce	84'222	75'960	8'262	10,9	24
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	2'632	6'187	-3'555	-57,5	
Produit des participations	51'311	62'799	-11'488	-18,3	
Résultat des immeubles	3'938	3'888	50	1,3	
Autres produits ordinaires	387'971	339'810	48'161	14,2	25
Autres charges ordinaires	-45'550	-39'262	-6'288	16,0	
Autres résultats ordinaires	400'302	373'423	26'879	7,2	
Produit opérationnel	675'290	634'261	41'029	6,5	
Charges de personnel	-354'690	-322'707	-31'983	9,9	26
Autres charges d'exploitation	-255'880	-246'816	-9'064	3,7	27
Charges d'exploitation	-610'571	-569'523	-41'048	7,2	
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-133'589	-43'321	-90'268	208,4	
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-5'650	866	-6'516	-752,4	14
Résultat opérationnel	-74'520	22'283	-96'803	-434,4	
Produits extraordinaires	9'196	24'013	-14'817	-61,7	28
Charges extraordinaires	-26'119	-4	-26'115	652'875,0	28
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	140'450	-15'200	155'650	-1'024,0	14
Impôts	-2'767	-1'064	-1'703	160,1	29
Bénéfice	46'240	30'028	16'212	54,0	

Proposition de répartition du bénéfice disponible, adressée à l'Assemblée ordinaire des délégués du 17 juin 2017 à Fribourg

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %
Affectation du bénéfice				
Bénéfice	46'240	30'028	16'212	54,0
Bénéfice reporté	0	0	0	0,0
Bénéfice au bilan	46'240	30'028	16'212	54,0
Répartition du bénéfice				
– Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	3'740	6'653	-2'913	-43,8
– Rémunération du capital social	42'500	23'375	19'125	81,8
Total du bénéfice affecté	46'240	30'028	16'212	54,0

Etat des capitaux propres

2016

	Capital social en 1000 CHF	Réserve légale issue du bénéfice* en 1000 CHF	Réserves pour risques bancaires généraux en 1000 CHF	Bénéfice en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Capitaux propres au début de l'exercice de référence	1'700'000	162'790	298'900	30'028	2'191'718
Augmentation du capital	0	0	0	0	0
Dotations affectant les réserves légales issues du bénéfice	0	6'653	0	-6'653	0
Prélèvements affectant les réserves pour risques bancaires généraux	0	0	-140'450	0	-140'450
Rémunération du capital social	0	0	0	-23'375	-23'375
Bénéfice	0	0	0	46'240	46'240
Capitaux propres à la fin de l'exercice de référence	1'700'000	169'443	158'450	46'240	2'074'133

* La réserve légale issue du bénéfice n'est pas distribuable.

Annexe aux comptes annuels

Raison sociale, forme juridique et siège de la Banque

Sous la raison sociale

- Raiffeisen Schweiz Genossenschaft
- Raiffeisen Suisse société coopérative
- Raiffeisen Svizzera società cooperativa
- Raiffeisen Svizra associaziun
- Raiffeisen Switzerland Cooperative

Il existe une fédération de banques coopératives avec obligation limitée d'effectuer des versements supplémentaires, conformément aux art. 921 ss. CO. Raiffeisen Suisse société coopérative (ci-après Raiffeisen Suisse) est le regroupement des Banques Raiffeisen établies en Suisse. Raiffeisen Suisse est sise à Saint-Gall.

Gestion des risques

Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse forment une communauté de risque.

Politique de risque

La gestion des risques repose sur les prescriptions légales et le règlement «Politique de risque du Groupe Raiffeisen» (abrégé: Politique de risque). La pertinence de la politique de risque est réexaminée chaque année. Raiffeisen Suisse considère le risque lié à toute réalisation de revenus comme l'une de ses compétences essentielles. Une prise de risque ne se fait qu'en toute connaissance de cause après en avoir déterminé l'ampleur et le dynamisme, et seulement si les conditions en matière de technologie, de personnel et de connaissances sont satisfaites. La politique de risque vise à limiter les effets négatifs des risques sur les revenus, à prémunir le Groupe Raiffeisen et Raiffeisen Suisse contre de lourdes pertes extraordinaires et à préserver et consolider sa bonne réputation. La Gestion des risques du Groupe veille à l'observation et à l'application de la Politique de risque. L'unité Compliance assure le respect des prescriptions réglementaires.

Contrôle des risques

Raiffeisen Suisse contrôle les principales catégories de risques au moyen de procédures spécifiques et de limites globales. Les risques qui ne peuvent se quantifier de manière fiable sont limités par des impératifs qualitatifs. Une surveillance indépendante du profil de risque complète le processus de contrôle des risques.

Le secteur Gestion des risques du Groupe, qui est subordonné au responsable du département Finances, est chargé de la surveillance indépendante des risques. Celle-ci consiste notamment à contrôler le respect des limites fixées par le Conseil d'administration et la Direction. Par ailleurs, la Gestion des risques du Groupe évalue régulièrement, dans le cadre de l'établissement des rapports, la situation de risque.

Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques s'applique à toutes les catégories: risques de crédit, de marché et opérationnels. Il s'articule autour des éléments suivants:

- identification des risques;
- mesure et évaluation des risques;
- gestion des risques;
- délimitation des risques au moyen de limites adéquates;
- surveillance des risques.

La gestion des risques a pour objectifs:

- d'assurer un contrôle efficace à tous les niveaux et de veiller à ce que les risques encourus n'excèdent pas la disposition à prendre des risques;
- de créer les conditions qui permettent une exposition ciblée et contrôlée aux risques, en toute connaissance de cause, ainsi qu'une gestion cohérente;
- d'exploiter au mieux la disposition à prendre des risques, à savoir de garantir que toute exposition soit contrebalancée par un rendement proportionnel.

Risques de crédit

La politique de risque définit le risque de crédit comme le risque de pertes résultant de l'incapacité d'un client ou d'une autre contrepartie à assumer les paiements convenus contractuellement. Les risques de crédit existent aussi bien en cas de prêts, de promesses de crédit irrévocables, d'engagements conditionnels, que de produits de négoce tels que les contrats de dérivés OTC. Les risques concernent également la prise de positions de participations à long terme, une perte pouvant survenir en cas de défaillance de l'émetteur.

Raiffeisen Suisse identifie, évalue, gère et contrôle, au niveau des opérations de crédit, les types de risques suivants:

- risques de contrepartie;
- risques liés aux garanties;
- risques de concentration;
- risques pays.

Les risques de contrepartie résultent de la défaillance d'un débiteur ou d'une contrepartie. Un débiteur ou une contrepartie est réputé défaillant si sa créance est en souffrance ou menacée.

Les risques liés à des garanties résultent des baisses de valeur des garanties.

Les risques de concentration dans les portefeuilles de crédit découlent d'une répartition inégale des créances de crédit envers les divers preneurs de crédit, catégories de couverture, secteurs ou régions géographiques.

Les risques pays représentent le risque d'une perte par suite d'événements spécifiques à un pays.

Les succursales sont surtout exposées aux risques de contrepartie, de garantie et de concentration. Les succursales de Raiffeisen Suisse dépendent, sur le plan organisationnel, du département Succursales & Régions et octroient des crédits à des clients privés et à la clientèle entreprises, principalement des PME. Pour l'essentiel, les risques sont limités par la couverture des créances.

Quant aux crédits importants à la clientèle entreprises, leur gestion incombe en premier lieu au département Clientèle entreprises. Les augmentations de crédits et les octrois de nouveaux crédits dont le montant pondéré des risques dépasse 50 millions de francs doivent être examinés par le CRO (chief risk officer). Ce contrôle porte principalement sur le risque de concentration et sur l'évolution de la valeur at risk. Dans le cadre de ses activités pour l'ensemble du Groupe, le département Banque centrale encourt des risques de contrepartie à l'échelle nationale comme internationale. Ces risques résultent notamment

de refinancements sur le marché monétaire et des capitaux, de la couverture des risques liés aux devises et aux fluctuations des taux ou de négoce pour compte propre. Les risques de crédit encourus par le département Banque centrale proviennent avant tout des opérations interbancaires. Hormis les opérations repo, la Banque centrale gère ces engagements sous forme de crédits en blanc.

Par principe, le département Banque centrale ne peut détenir d'engagements étrangers que si une limite pays a été approuvée et mise en place. Dans des cas exceptionnels, au titre du négoce pour compte propre, il est possible de souscrire des engagements en positions d'un certain nombre de pays qui ont, au préalable, été validés à cette fin par le département Finances. La gestion des risques pays se veut active et dynamique, et se concentre principalement sur l'Europe.

Conformément aux statuts, les engagements à l'étranger, pondérés des risques, ne doivent cependant pas représenter plus de 5% du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen.

L'approbation et le contrôle des opérations réalisées avec des banques commerciales tiennent compte de ratings internes et externes. Les opérations hors bilan, telles que les instruments financiers dérivés, sont converties en leur équivalent-crédit respectif. Pour les créances hors bilan (découlant d'opérations de gré à gré – OTC), Raiffeisen Suisse a conclu une convention de netting avec plusieurs contreparties et surveille l'engagement sur une base nette.

Les standards fixés pour l'évaluation de la solvabilité et de la capacité de crédit s'appliquent à Raiffeisen Suisse. Une solvabilité jugée positive et une capacité financière attestée constituent, en effet, le prérequis à tout octroi de crédit. Les prêts consentis aux particuliers et aux personnes morales sont classifiés selon une procédure de rating interne puis soumis à un contrôle axé sur le risque. La solvabilité du client est scindée en treize catégories de risque.

Concernant les aspects essentiels de la gestion des risques de crédit - tarification ajustée au risque, gestion de portefeuille, identification et constitution de corrections de valeur individuelles - les gestionnaires ont à leur disposition un ensemble d'instruments éprouvés. Il est possible de faire appel à des équipes de spécialistes pour les financements complexes et la gestion de positions Recovery.

Raiffeisen Suisse surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein du Groupe, notamment pour les contreparties individuelles et les groupes de contreparties liées, ainsi que pour les secteurs concernés. Le processus d'identification et de regroupement des contreparties liées est automatisé à l'échelle du Groupe Raiffeisen. Raiffeisen Suisse surveille le portefeuille de crédit à l'échelle du Groupe, évalue sa structure et assure le reporting adéquat. La surveillance de la structure du portefeuille analyse la répartition du portefeuille selon de nombreux critères spécifiques que sont la catégorie de débiteur, le type et le montant du crédit, le rating des contreparties, la branche, les garanties fournies, les caractéristiques géographiques et les corrections de valeur. Les organes compétents sont informés chaque trimestre de l'évolution des dossiers de crédit liés aux «exceptions to policy». En plus du reporting ordinaire sur le portefeuille de crédit, la Gestion des risques du Groupe effectue, au besoin, également des évaluations ad hoc. La surveillance et le reporting constituent la base des mesures de gestion du portefeuille. L'objectif principal est de gérer les nouvelles affaires au moyen de la politique de crédit.

Raiffeisen a mis en place des instruments efficaces pour empêcher proactivement les concentrations dans l'ensemble du Groupe. A ce titre, elle utilise pour chaque secteur des valeurs-seuils dont le dépassement entraîne une cession partielle de la compétence de crédit décentralisée au Credit Office de Raiffeisen Suisse. Ce processus garantit des portefeuilles de crédit locaux bien diversifiés, même dans une organisation décentralisée.

La surveillance des gros risques est assurée de façon centralisée par le Contrôle des risques de crédit. Au 31 décembre 2016, Raiffeisen Suisse présentait deux gros risques soumis à déclaration pour un engagement cumulé (l'ensemble des sociétés internes du Groupe

inclus), pondéré des risques (net), d'un montant de 1 milliard de francs. Ceux-ci correspondent à 45,7% des fonds propres pris en compte (exercice précédent: 3 positions soumises à déclaration, d'un montant de 0,9 milliard de francs).

Au 31 décembre 2016, le volume des crédits des dix plus importants débiteurs de Raiffeisen Suisse (hors clientèle interbancaire et collectivités de droit public) s'élevait à 1,5 milliard de francs, soit 9,7% des engagements globaux (exercice précédent: 1,3 milliard de francs, soit 11,9%).

Risques de marché

Risque de fluctuation des taux: les opérations de bilan constituant une part importante de l'activité de Raiffeisen Suisse, les fluctuations de taux d'intérêt peuvent exercer une influence considérable sur le résultat des opérations d'intérêts. Le calcul de la sensibilité aux taux d'intérêt et de la value at risk permet d'évaluer les risques de taux encourus sur la valeur du marché des capitaux propres. Les répercussions sur la situation de rendement sont jugées au moyen de simulations dynamiques des revenus. La représentation des positions à taux variables est réalisée à l'aide d'un modèle qui reproduit les variations observées par le passé pour les taux du marché monétaire et des capitaux. La gestion des risques de fluctuation des taux s'effectue de manière décentralisée au niveau des unités compétentes. Le secteur Treasury, rattaché au département Banque centrale, sert d'office de contrepartie à l'ensemble du Groupe pour les opérations de refinancement et de couverture - à l'exception de Notenstein La Roche Banque Privée SA. Les différents responsables sont tenus de respecter scrupuleusement les limites fixées par le Conseil d'administration. Le secteur Gestion des risques du Groupe surveille le respect des limites et en rend compte; il évalue par ailleurs la situation de risque.

Autres risques de marché: étant donné que les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont en principe refinancés dans la même monnaie, les risques liés aux monnaies étrangères peuvent en grande partie être évités.

Exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché inhérents au portefeuille de négoce

en 1000 CHF	31.12.2016	Ø 2016	31.12.2015	Ø 2015
Devises/ métaux précieux	20'873	19'124	17'215	17'074
Instruments de taux	109'390	112'072	108'849	108'815
Titres de parti- cipation et indices	21'018	21'402	17'280	19'733
Total	151'281	152'598	143'344	145'623

La gestion du portefeuille des immobilisations financières revient au secteur Treasury de la Banque centrale. Ces immobilisations font partie intégrante de la réserve de liquidité du Groupe Raiffeisen. Il s'agit, pour leur majeure partie, de titres à taux fixe de première qualité qui satisfont aux critères fixés par les prescriptions légales en matière de liquidités. Les risques de fluctuation des taux et les risques liés aux monnaies étrangères inhérents à ces immobilisations sont surveillés par la Gestion des risques du Groupe.

La gestion du portefeuille de négoce de la Banque centrale incombe au secteur Négoce, qui est rattaché au département Banque centrale. Les succursales ne tiennent aucun portefeuille de négoce. Les opérations de négoce de la Banque centrale couvrent les taux d'intérêt, les devises, les actions ainsi que les billets et métaux précieux. La value at risk, les limites de perte et de sensibilité fixées par le Conseil d'administration et la Direction des risques du Groupe, qui effectue, par ailleurs, un contrôle quotidien de plausibilité du résultat de négoce réalisé et vérifie chaque jour les paramètres d'évaluation sur la base desquels est établi le compte de profits et pertes du négoce. Le négoce des instruments financiers dérivés est réglé par des limites de risque et fait l'objet d'une étroite surveillance.

Les produits dérivés standardisés et OTC sont négociés pour compte propre et pour le compte des clients.

Pour rendre compte du respect de la value at risk, de même que des limites de sensibilité et de position, et pour évaluer la situation de risque, la Gestion des risques du Groupe recourt essentiellement à trois canaux:

- annonce hebdomadaire du risque de taux à l'intention des membres de la Direction responsables conformément à la Circ.-FINMA 2008/6;
- rapport des risques mensuel à l'intention du responsable du département Finances, qui décide si le rapport des risques mensuel doit être soumis à l'ensemble de la Direction;
- rapport des risques trimestriel à l'intention du Conseil d'administration.

Liquidités

Gérés selon des critères d'économie d'entreprise, les risques de liquidité sont surveillés par les secteurs Treasury et Gestion des risques du Groupe conformément aux prescriptions au sens de la loi sur les banques. Dans le cadre de ce contrôle, les entrées et sorties de liquidités sont notamment simulées selon diverses perspectives dans le cadre de scénarios qui comprennent aussi bien les répercussions des crises de refinancement que celles des crises générales de liquidité.

La surveillance repose sur les limites légales, ainsi que sur les indicateurs de risque découlant des analyses de scénario mentionnées.

Risques opérationnels

Par risques opérationnels, Raiffeisen entend le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes. Outre les conséquences financières de ces risques, Raiffeisen Suisse tient compte de leurs incidences sur la réputation et la compliance.

La disposition à prendre des risques opérationnels, et la tolérance à ce genre de risques, sont définies au moyen d'une limite value at risk, ou via des indicateurs de risque et des valeurs-seuils adéquates pour les types déterminants de risques opérationnels. La disposition à prendre des risques et la tolérance au risque sont approuvées chaque année par le Conseil d'administration en ce qui concerne la value at risk et par la Direction de Raiffeisen Suisse pour ce qui est des valeurs-seuils des indicateurs. C'est à la Gestion des risques du Groupe qu'il incombe de surveiller que la disposition à prendre des risques et la tolérance au risque soient respectées. En cas de violation de la limite définie ou d'une valeur-seuil, des mesures sont définies et mises en œuvre pour corriger la situation.

Chez Raiffeisen, chaque fonction au sein du Groupe est responsable de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque opérationnel lié à sa propre activité. La Gestion des risques du Groupe est chargée de l'inventaire des risques opérationnels à l'échelle du Groupe, ainsi que de l'analyse et de l'évaluation des données relatives à ces risques. L'identification des risques est soutenue par un recueil et une évaluation des incidents opérationnels. Elle est, en outre, responsable des concepts, méthodes et instruments de gestion des risques opérationnels et surveille la situation de risque. A l'occasion de risk assessments spécifiques, les risques opérationnels sont identifiés, classés selon leur origine et leurs répercussions, puis évalués en fonction de leur fréquence ou probabilité d'occurrence et l'ampleur de leurs conséquences. Le registre des risques est tenu à jour de manière dynamique. La réduction des risques passe par des mesures dont l'application est vérifiée par les services de la ligne hiérarchique. Pour les processus commerciaux déterminants, Raiffeisen élabore des mesures préventives contre les cas d'urgence et les catastrophes.

Les résultats des risk assessments, les événements internes marquants liés au risque opérationnel et les événements externes déterminants font l'objet d'un rapport trimestriel à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le Conseil d'administration est informé de toute violation de la limite value at risk, et en cas de dépassement d'une valeur-seuil, c'est la Direction de Raiffeisen Suisse qui est avertie.

Outre le processus de gestion des risques ordinaires, la Gestion des risques du Groupe effectue, au besoin, des analyses ad hoc du risque, examine les sinistres survenus et collabore étroitement avec d'autres unités d'organisation qui, du fait de leur fonction, accèdent à des informations sur les risques opérationnels au sein du Groupe Raiffeisen.

Risques informatiques

Toute prestation de service bancaire requiert un système informatique fiable. C'est pourquoi, Raiffeisen attache une importance capitale à la surveillance et au contrôle de l'informatique ainsi qu'aux menaces et risques pesant sur elle.

Information Security

Les risques potentiels font l'objet d'une gestion complète. La stratégie de gestion des risques se fonde sur une analyse périodique des menaces actuelles. Des mesures adéquates et efficaces pour garantir la sécurité des données et des infrastructures en matière de confidentialité, d'intégrité, de disponibilité et de traçabilité sont déterminées sur cette base. Raiffeisen se réfère en cela à des normes reconnues et aux pratiques éprouvées.

Externalisation

Raiffeisen Suisse a délégué l'exploitation du réseau dédié à la communication des données à Swisscom (Suisse) SA. Par ailleurs, l'ensemble de l'administration des titres de Raiffeisen Suisse est assurée par le Groupe Vontobel. La numérisation dans le trafic des paiements lié à des justificatifs s'effectue chez Swiss Post Solutions SA, et l'impression et l'envoi des justificatifs bancaires sont délégués à Trendcommerce AG. Les services bancaires opérationnels dans le domaine des titres et du trafic des paiements de Raiffeisen Suisse et de Notenstein La Roche Banque Privée SA sont traités par ARIZON Sourcing SA, une entreprise fondée en commun par Raiffeisen Suisse et Avaloq. La plateforme d'identification en ligne par streaming vidéo de nouveaux clients ainsi que de clients établis est exploitée par Inventx AG

Depuis novembre 2016, Raiffeisen Suisse est l'émettrice – avec Leonteq AG comme prestataire – d'une large palette de produits de placement structurés. Depuis la même période, Raiffeisen Suisse émet également des produits de placement structurés exonérés d'impôt anticipé via la filiale Raiffeisen Switzerland B.V. d'Amsterdam. Dans le cadre de ces activités, Raiffeisen Suisse société coopérative a conclu un accord d'externalisation avec Leonteq Securities AG. Lors de l'émission de produits de placement Raiffeisen, Leonteq Securities AG se charge des tâches liées à la structuration, au traitement, à la documentation et à la distribution des instruments. Leonteq Securities AG gère également les risques des dérivés et le cycle de vie des produits.

Dispositions réglementaires

Par une décision datant du 24 juin 2015, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a défini des exigences particulières en rapport avec l'importance systémique au niveau du Groupe Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse. Au niveau des établissements individuels, Raiffeisen Suisse est toujours libérée des obligations de divulgation. Les données sur une base consolidée, soumises aux exigences de publication au sens de la Circ.-FINMA 2016/1, peuvent être consultées sur le site Internet de Raiffeisen (raiffeisen.ch) ou dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen.

Le Groupe Raiffeisen a opté pour les approches suivantes concernant le calcul des exigences en matière de fonds propres.

Risques de crédit: approche standard internationale (AS-BRI) avec recours aux ratings externes suivants:

Catégorie de client	Rating des émetteurs/émissions		
	S & P	Fitch	Moody's
Gouvernements centraux et banques centrales	x	x	x
Collectivités de droit public	x	x	x
Banques et négociants en valeurs mobilières	x	x	x
Entreprises	x	x	x

Les positions qui font l'objet de ratings externes figurent notamment dans les positions du bilan suivantes:

- créances sur les banques;
- créances sur la clientèle et créances hypothécaires;
- immobilisations financières
- valeurs de remplacement positives.

Risques de marché: approche standard

Les exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché se calculent au moyen de l'approche standard prudentielle. A l'intérieur de ce cadre, on applique la méthode de duration pour le risque de marché général des instruments de taux, et la procédure Delta Plus pour les exigences en matière de fonds propres afférentes aux options. Vous en trouverez un aperçu dans le tableau «Exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché inhérents au portefeuille de négoce».

Risques opérationnels: approche de l'indicateur de base

Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de corrections de valeur

Crédits couverts par des hypothèques

La valeur des immeubles résidentiels à usage propre est calculée soit par la méthode de la valeur réelle, soit par une méthode d'estimation hédoniste. En s'appuyant sur la méthode hédoniste, la Banque se réfère aux prix immobiliers de la région fournis par un prestataire externe. Le modèle est validé par un spécialiste externe à la demande de la Banque. Cette dernière actualise périodiquement la valeur de l'immeuble sur la base de ces évaluations. Par ailleurs, les retards de paiement concernant les intérêts et les amortissements sont aussi surveillés en permanence. La Banque identifie ainsi les crédits hypothécaires comportant des risques élevés. Ces crédits sont ensuite examinés en détail par des spécialistes du crédit. Dans certains cas, le service Recovery est également impliqué. D'autres couvertures peuvent, au besoin, être demandées, ou bien une correction de valeur peut être établie sur la base de la couverture manquante (voir aussi le paragraphe «Calcul des corrections de valeur et provisions»).

Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, la valeur de l'immeuble est déterminée en appliquant la méthode de la valeur de rendement, fondée sur les revenus durables. Ce modèle prend par ailleurs en compte des données de marché, les données relatives au site et les taux de vacance. Le revenu locatif des objets de rapport est contrôlé périodiquement, de même qu'en cas de signes indiquant des variations notables de ce revenu locatif ou du taux de vacance.

Crédits couverts par des titres

Les engagements et la valeur des garanties des crédits couverts par des titres sont surveillés quotidiennement. Si la valeur d'avance de la couverture en titres tombe au-dessous du montant de l'engagement de crédit, une réduction du montant de la dette est envisagée ou bien des garanties supplémentaires sont demandées. Si la lacune de couverture s'agrandit ou en cas de conditions de marché extraordinaires, les garanties sont réalisées afin de liquider le crédit.

Crédits sans couverture

S'agissant des crédits d'exploitation commerciaux non couverts, il est demandé chaque année au client, ou plus souvent si nécessaire, des informations permettant de juger de l'évolution financière de l'entreprise. Les comptes annuels contrôlés et des bouclements intermédiaires, si établis, sont demandés régulièrement. Ces données sont évaluées, et les éventuels risques accrus sont identifiés. En présence de risques accrus, la Banque procède à une évaluation détaillée et définit avec le client les mesures nécessaires. Si, durant cette phase, l'engagement de crédit semble menacé, une correction de valeur adéquate est comptabilisée.

Calcul des corrections de valeur et provisions

Un nouveau besoin de correction de valeur et/ou de provision est identifié selon les procédures décrites aux paragraphes «Crédits couverts par des hypothèques», «Crédits couverts par des titres» et «Crédits sans couverture». Par ailleurs, les positions à risque pour lesquelles une menace a déjà été identifiée auparavant sont réévaluées chaque trimestre, et la correction de valeur est adaptée si nécessaire.

Evaluation des couvertures

Crédits couverts par des hypothèques

Pour les crédits garantis par gage immobilier, chaque octroi de crédit repose sur une évaluation actualisée des garanties. Les évaluations dépendent du type et de l'utilisation des objets. En effet, la Banque peut avoir recours au modèle d'évaluation hédoniste ainsi qu'à la méthode de la valeur réelle pour faire des estimations immobilières. Sur la base de caractéristiques détaillées de l'immeuble concerné, ce modèle compare son prix à des transactions immobilières similaires. Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, la Banque dispose aussi de la méthode de la valeur de rendement. Par ailleurs, à partir d'une certaine valeur d'avance ou pour les immeubles présentant des caractéristiques de risque particulières, il convient de faire appel à des estimateurs internes de Raiffeisen Suisse ou des estimateurs externes accrédités. Si la solvabilité n'est pas bonne, il y a lieu de calculer également une valeur de liquidation.

Pour l'octroi de crédit, la Banque se base sur la valeur la plus basse entre une évaluation interne ou externe et le prix d'achat ou les coûts d'investissement (si ces derniers ne datent pas de plus de 24 mois).

Crédits couverts par des titres

En ce qui concerne les crédits lombard et autres crédits couverts par des titres sont notamment pris en compte des instruments financiers cessibles (comme les obligations et actions) présentant une bonne liquidité et qui sont négociés activement. Elle accepte également des produits structurés transmissibles pour lesquels des informations sur les cours et un market maker sont régulièrement disponibles.

La Banque applique des décotes sur les valeurs de marché pour couvrir le risque de marché inhérent aux titres liquides négociables sur le marché et calculer la valeur d'avance. Pour les produits structurés et les produits présentant une durée résiduelle longue, la période de liquidation peut se prolonger. C'est pourquoi les décotes appliquées sont plus élevées que pour les instruments liquides. Quant aux polices d'assurance vie ou aux garanties, les décotes sont fixées sur la base du produit.

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés et hedge accounting

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Le négoce d'instruments financiers dérivés est confié exclusivement à des négociants spécialement formés. La Banque n'exerce aucune activité de market maker. Elle négocie tant des instruments standardisés que des instruments OTC, pour son propre compte ou celui des clients, et surtout des instruments de taux et monétaires.

Les opérations de couverture dans le portefeuille bancaire sont conclues au moyen de dépôts et de prêts internes avec le portefeuille de négoce, ce qui signifie que le secteur Treasury n'intervient pas lui-même sur le marché. Le portefeuille de négoce réalise les opérations de couverture dans une large mesure avec des contreparties externes.

Application du principe de hedge accounting

Types d'opérations de base et de couverture

La Banque a recours au hedge accounting surtout pour les types d'activités suivants:

Opérations de base	Couverture au moyen de
Risques de fluctuation des taux résultant de créances et d'engagements sensibles aux variations des taux dans le portefeuille bancaire	Swap de taux d'intérêt
Risque de variation de cours des positions en monnaie étrangère	Contrats à terme sur devises

Constitution de groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations des taux dans le portefeuille bancaire sont regroupées en différentes fourchettes de contrainte des taux par monnaie et couvertes par des macro couvertures. Des micro couvertures sont utilisées en complément.

Lien économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Au moment où un instrument financier est enregistré comme couverture, la Banque documente le lien entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Elle documente notamment les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour la transaction de couverture ainsi que les méthodes pour évaluer l'efficacité du lien de couverture. Le lien économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est évalué en continu de manière prospective dans le cadre des tests d'efficacité, en observant notamment l'évolution opposée des valeurs et leur corrélation.

Mesure de l'efficacité

Une couverture est considérée comme très efficace quand les critères suivants sont remplis concrètement:

- la couverture est considérée comme hautement efficace, aussi bien lors de la première évaluation que sur la durée (micro couvertures);
- il existe un lien économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture;
- les fluctuations de valeur entre l'opération de base et la transaction de couverture sont inversement proportionnelles d'un point de vue du risque couvert.

Inefficacité

Si une transaction de couverture ne satisfait plus aux critères d'efficacité, elle est assimilée à une opération de négoce et l'effet résultant de la partie inefficace est porté au compte de profits et pertes.

Principes d'établissement du bilan et d'évaluation

Principes généraux

La comptabilité, l'évaluation et l'établissement du bilan s'effectuent conformément aux prescriptions du code des obligations suisse, à la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne et son ordonnance, ainsi qu'à la Circ.-FINMA 2015/1 Comptabilité - banques (PCB).

Les postes détaillés du bilan sont évalués séparément.

Dans le cadre des prescriptions précitées, un boucllement individuel conforme aux statuts est établi avec une présentation fiable. A la différence d'un boucllement établi selon le principe de l'image fidèle (true and fair view), le boucllement individuel peut contenir des réserves latentes.

Raiffeisen Suisse publie dans un rapport de gestion distinct les comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen. Ce rapport comprend les comptes annuels des Banques Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse et des principales filiales dans lesquelles le Groupe détient directement ou indirectement des participations supérieures à 50% du capital assorti d'un droit de vote. C'est pourquoi, Raiffeisen Suisse renonce à établir des comptes consolidés partiels comprenant ses propres comptes annuels et ceux de ses participations majoritaires.

Principes d'établissement du bilan et d'évaluation

Saisie des opérations

Toutes les opérations exécutées et achevées à la date d'établissement du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de profits et pertes, conformément aux principes d'évaluation définis. L'inscription au bilan des opérations au comptant conclues mais non encore exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

Monnaies étrangères

Les créances et engagements ainsi que les réserves d'espèces en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date d'établissement du bilan. Les pertes et les gains de cours résultant de l'évaluation sont enregistrés au poste «Résultat des opérations de négoce». Les transactions en monnaies étrangères effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

Liquidités, fonds passifs

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux sur des comptes métaux sont évalués à leur juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix.

Les agios et disagio sur les propres emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage sont délimités dans la durée.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les avoirs en métaux précieux sur des comptes métaux sont évalués à leur juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix. Les revenus des intérêts sont délimités sur une base périodique.

Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme compromises. Les créances compromises sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties.

Des corrections de valeur individuelles sont constituées pour les créances compromises sur la base d'analyses régulières des différents engagements de crédit, en tenant compte de la solvabilité du débiteur ou du risque de contrepartie, ainsi que de la valeur de liquidation nette réalisable estimée pour les couvertures. Si le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait intégralement l'objet d'une correction de valeur.

Il est renoncé à la constitution de corrections de valeur pour les risques latents.

En cas de créance compromise, il est possible de maintenir une limite de crédit disponible dans le cadre d'une stratégie de continuation. Des provisions pour opérations hors bilan sont, au besoin, constituées pour de telles limites de crédit non utilisées. Pour les crédits en comptes courants dont l'utilisation est, en règle générale, soumise à des fluctuations fréquentes et élevées, la constitution initiale et ultérieure de la prévoyance des risques se fait globalement (corrections de valeur pour l'utilisation effective et provisions pour la limite de crédit non exploitée) via la position «Variations des corrections de valeur liées au risque de défaillance ainsi que pertes résultant des opérations d'intérêts». En cas de changements dans l'utilisation de la limite, un transfert sans incidence sur le résultat est opéré entre les corrections de valeur et les provisions. La dissolution de corrections de valeur ou provisions redevenues disponibles se fait également via la position «Variations des corrections de valeur liées au risque de défaillance ainsi que pertes résultant des opérations d'intérêts».

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours et encore impayés sont réputés en souffrance. Quant aux crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et compromis (intérêts courus inclus) ne sont plus comptabilisés comme produit mais directement inscrits dans les corrections de valeur liées au risque de défaillance.

L'extourne définitive d'une créance intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme la clôture de la procédure de réalisation.

Les créances compromises sont à nouveau classées à leur valeur intégrale (donc annulation de la correction de valeur) lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont payés dans les délais impartis par les dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Les corrections de valeur individuelles sur positions de crédit sont calculées pour chaque position selon le principe de précaution et déduites de la créance concernée.

Tous les objets financés par leasing sont inscrits au bilan sous le poste «Créances sur la clientèle» conformément à la méthode de la valeur actualisée.

Créances et engagements résultant d'opérations de financement de titres

Opérations de prêt avec titres (securities lending et borrowing)

Les opérations de prêt avec titres sont inscrites à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, y compris les intérêts cumulés.

Les titres empruntés ou reçus en tant que garanties ne sont inscrits avec effet au bilan que dans la mesure où Raiffeisen Suisse en détient les droits contractuels. Les titres prêtés et mis à disposition en tant que garanties ne sont extournés du bilan que si Raiffeisen Suisse est déchue de leurs droits contractuels. La valeur de marché des titres empruntés et prêtés est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt et des opérations de mise ou de prise en pension de titres sont comptabilisés comme produits des commissions ou charges de commissions sur une base périodique.

Opérations de mise ou de prise en pension de titres (repurchase et reverse repurchase)
Les titres acquis avec obligation de revente (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opérations de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties. Ils sont inscrits à la valeur des dépôts en espèces reçus ou donnés en gage, y compris les intérêts cumulés.

Les titres empruntés ou prêtés ne sont inscrits avec effet sur le bilan ou extournés qu'en cas de cession de leurs droits contractuels. La valeur de marché de ces titres est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les revenus des intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêts des opérations de mise en pension sont délimités par rapport à la durée de la transaction sous-jacente sur une base périodique.

Opérations de négoce et engagements qui en résultent

Les opérations de négoce et les engagements qui en découlent sont évalués et portés au bilan à leur juste valeur. Quant aux positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période de référence figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles de négoce. Les frais de refinancement du capital, qui découlent des positions de négoce créditées au revenu des intérêts, sont débités du résultat de négoce. Par ailleurs, les produits de reprises fermes d'émissions de titres figurent dans le résultat de négoce.

Immobilisations financières

Les titres de créance à rémunération fixe de même que les emprunts à option sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse dès lors qu'ils sont détenus en vue d'être revendus avant leur échéance.

En revanche, les titres de créance acquis en vue d'une conservation jusqu'à l'échéance sont évalués selon la méthode accrual, à savoir que l'agio ou le disagio fait l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Quant aux titres de participation, ils sont évalués conformément au principe de la valeur la plus basse.

Egalement appréciés selon le principe susmentionné, les titres de participation et les immeubles repris d'opérations de crédit et destinés à la revente figurent sous la rubrique des immobilisations financières. Par valeur la plus basse, on entend la moins élevée des valeurs d'acquisition ou de liquidation.

Les positions en métaux précieux utilisées pour couvrir les engagements inhérents aux comptes métaux précieux sont évaluées à la valeur de marché à la date d'établissement du bilan. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation s'effectue selon ce principe de la valeur la plus basse.

Participations

Parmi les participations figurent les actions et autres titres de participation d'entreprises détenus en vue d'un placement de longue durée, indépendamment des droits de vote.

Sont également comptabilisées sous ce poste les participations dans des institutions communes. Les participations secondaires ne sont pas présentées individuellement si la part aux voix et au capital n'atteint pas 10% et que la part au capital social est inférieure à 1 million de francs, ou encore que la valeur comptable est inférieure à 10 millions de francs. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir aux coûts d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation. Les participations peuvent comporter des réserves latentes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition majorée des investissements accroissant la valeur. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, comme suit:

Immeubles	66 ans
Transformations et aménagements dans des locaux loués	durée totale de location, maximum 15 ans
Mobilier et installations	8 ans
Autres immobilisations corporelles	5 ans
Logiciel bancaire central développé en interne ou acheté	10 ans
Installations informatiques et autres logiciels	3 ans

Les investissements mineurs sont affectés directement aux charges d'exploitation; les rénovations importantes accroissant la valeur sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges. Les immobilisations corporelles peuvent comporter des réserves latentes. L'activation des charges liées à la réalisation du futur système bancaire central passe par la position «Autres produits ordinaires». L'amortissement des immeubles et des bâtiments en construction ainsi que du système bancaire central commence dès la date de leur utilisation; les terrains à bâtir non construits ne sont pas amortis.

La valeur au bilan des immobilisations corporelles est vérifiée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de valeur. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite au poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» avec incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Valeurs immatérielles

Autres valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont inscrites au bilan lorsqu'elles apportent à l'entreprise des avantages mesurables sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles autogénérées ne sont pas inscrites à l'actif. Les valeurs immatérielles sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, pour cinq ans maximum.

Contrôle de la valeur intrinsèque

La stabilité de la valeur intrinsèque des valeurs immatérielles est vérifiée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer que la valeur comptable n'est plus constante. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite au poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» avec incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une valeur immatérielle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Provisions

Des provisions sont constituées selon le principe de prudence pour les risques identifiés à la date d'établissement du bilan, qui résultent d'un événement passé et entraînent un possible engagement. S'agissant des provisions pour les limites de crédit non utilisées, les explications figurent au chapitre «Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires».

Réserves pour risques bancaires généraux

Il est possible de constituer des réserves pour risques bancaires généraux à titre de précaution pour la couverture des risques latents inhérents à l'activité bancaire, conformément aux prescriptions comptables pour les banques. Ces réserves sont prises en compte comme fonds propres au sens de l'art. 21, al. 1, let. c de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR) et partiellement soumises à l'impôt (voir tableau «Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux» et annexe).

Impôts

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice de référence.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

Instruments financiers dérivés

Inscription au bilan

Les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus pour compte propre sont inscrites au bilan, indépendamment de leur incidence sur le compte de profits et pertes. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en bourse, conclus par la Banque en tant que commissionnaire, sont portées au bilan uniquement dans la mesure où elles ne sont pas garanties par des couvertures de marge. Les valeurs de remplacement des contrats négociés hors bourse et conclus par la Banque en tant que commissionnaire sont toujours inscrites au bilan.

Toutes les opérations de couverture du secteur Treasury sont réalisées via le portefeuille de négoce, à savoir que le secteur Treasury n'intervient pas directement sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes figurent au bilan. Les valeurs de remplacement et les volumes des contrats avec des contreparties externes sont mentionnés dans l'annexe «Instruments financiers dérivés ouverts». Le volume des opérations de couverture internes du secteur Treasury figure sous les instruments de couverture.

S'agissant des produits structurés émis comprenant une créance, le dérivé est isolé du contrat de base et évalué séparément. Les titres de créance (contrats de base) sont inscrits au bilan à leur valeur nominale sous «Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage». Les agios et disagos figurent aux postes «Comptes de régularisation (actifs)» et «Comptes de régularisation (passifs)», et sont réalisés en contrepartie sur la durée résiduelle dans le résultat des opérations d'intérêts. Les produits structurés émis ne comportant aucune propre reconnaissance de dette et les parts dérivées issues des produits structurés comportant une propre reconnaissance de dette sont inscrits aux postes «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés» à leur juste valeur.

Traitement au niveau du compte de profits et pertes

Les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négoce sont évalués à leur juste valeur.

Les instruments financiers dérivés employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de constituer une couverture contre les risques de fluctuation des taux sont évalués selon la méthode accrual. Les gains et pertes d'intérêts résultant de la réalisation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Le résultat issu de la création de produits structurés en émission propre ainsi que le résultat issu de l'émission sur commission de produits structurés par des prestataires tiers sont inscrits au poste «Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements».

Modifications par rapport à l'exercice précédent

Au cours de l'exercice sous revue, les principes de comptabilisation et d'évaluation ont été complétés par les données relatives aux produits structurées en propre émission.

Evénements survenus après la date d'établissement du bilan

Aucun événement majeur à mentionner au bilan et/ou dans l'annexe n'était survenu au moment de l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2016.

Informations sur le bilan

1. Opérations de financement de titres (actifs et passifs)

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension*	13'205	51'808
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension*	2'514'987	4'052'366
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	2'580'400	3'556'475
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	2'580'400	3'556'475
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	151'456	156'548
dont titres remis à un tiers en garantie	0	25'627
dont titres aliénés	138'207	105'139

* avant prise en compte d'éventuels contrats de netting

2. Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

	Couverture hypothécaire en 1000 CHF	Autres couvertures en 1000 CHF	Sans couverture en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	394'412	230'821	1'664'595	2'289'829
Créances hypothécaires	9'121'212	0	3'179	9'124'391
Immeubles d'habitation	7'890'068	0	1'516	7'891'584
Immeubles commerciaux et de bureaux	293'048	0	27	293'075
Artisanat et industrie	598'601	0	0	598'601
Autres	339'494	0	1'636	341'130
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Exercice de référence	9'515'624	230'821	1'667'774	11'414'219
Exercice précédent	8'895'192	222'037	1'638'482	10'755'711
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
Exercice de référence	9'515'624	230'821	1'649'704	11'396'149
Exercice précédent	8'895'192	222'037	1'626'096	10'743'325
Hors bilan				
Engagements conditionnels	3'506	3'005'576	759'214	3'768'296
Promesses irrévocables	707'000	26'008	1'046'687	1'779'694
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.	0	0	24'625	24'625
Total hors bilan				
Exercice de référence	710'506	3'031'584	1'830'526	5'572'616
Exercice précédent	566'356	2'120'910	1'435'350	4'122'615
Créances compromises				
Exercice de référence	73'227	52'693	20'533	18'070
Exercice précédent	46'543	33'898	12'645	12'628

	Montant brut des créances en 1000 CHF	Produits estimés de la réalisation des garanties en 1000 CHF	Montant net des créances en 1000 CHF	Correctifs de valeur individuels en 1000 CHF
Exercice de référence	73'227	52'693	20'533	18'070
Exercice précédent	46'543	33'898	12'645	12'628

La différence entre le montant net des créances et celui des corrections de valeur individuelles est due au fait que Raiffeisen s'attend, au regard de la solvabilité des débiteurs individuels, à des entrées de fonds dont le montant a fait l'objet d'une estimation prudente.

3. Opérations de négoce

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Actifs		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	701'104	741'021
dont cotés ¹	701'104	741'021
Titres de participation	141'102	94'140
Métaux précieux	415'321	449'101
Autres actifs du négoce	24'906	26'857
Total des actifs	1'282'433	1'311'118
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	-	-
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	308'443	423'676

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Engagements		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire ²	137'332	105'139
dont cotés ¹	137'332	105'139
Titres de participation ²	863	0
Métaux précieux ²	0	0
Autres passifs du négoce ²	13	0
Total des engagements	138'207	105'139
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	-	-

1 cotés en bourse = négocié sur une bourse reconnue

2 pour les positions courtes (comptabilisation selon le principe de la date de conclusion)

4. Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

4.1 Instruments financiers dérivés par type de contrat

	Instruments de négoce			Instruments de couverture (hedging)		
	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Volumes des contrats en 1000 CHF	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Volumes des contrats en 1000 CHF
Instruments de taux d'intérêt						
Contrats à terme y compris FRAs	426	299	2'800'000	0	0	0
Swaps	464'842	508'024	47'903'086	716'136	984'943	39'005'200
Futures	0	0	1'803'895	0	0	0
Options (OTC)	0	0	2'877	0	0	0
Options (exchange traded)	0	0	0	0	0	0
Total instruments de taux d'intérêt	465'268	508'322	52'509'858	716'136	984'943	39'005'200
Devises						
Contrats à terme	340'071	267'901	34'063'666	41'235	29'154	4'559'017
Swaps comb. taux d'int./devises	0	119	10'063	0	0	0
Futures	0	0	0	0	0	0
Options (OTC)	7'618	6'196	580'513	0	0	0
Options (exchange traded)	0	0	0	0	0	0
Total devises	347'689	274'216	34'654'241	41'235	29'154	4'559'017
Métaux précieux						
Contrats à terme	15'396	18'471	1'082'899	0	0	0
Swaps	0	0	0	0	0	0
Futures	0	0	30'640	0	0	0
Options (OTC)	10'633	6'359	568'076	0	0	0
Options (exchange traded)	0	0	0	0	0	0
Total métaux précieux	26'029	24'830	1'681'615	0	0	0
Titres de participation/indices						
Contrats à terme	0	0	0	0	0	0
Swaps	0	0	0	0	0	0
Futures	0	0	129'030	0	0	0
Options (OTC)	3'695	3'695	187'639	0	8	184'237
Options (exchange traded)	2'896	101	25'222	0	0	0
Total titres de participation/indices	6'591	3'796	341'891	0	8	184'237
Dérivés de crédit						
Credit Default Swaps	44	44	11'802	0	0	0
Total Return Swaps	0	0	0	0	0	0
First-to-Default Swaps	0	0	0	0	0	0
Autres dérivés de crédit	0	0	0	0	0	0
Total dérivés de crédit	44	44	11'802	0	0	0
Autres						
Contrats à terme	0	0	0	0	0	0
Swaps	0	0	0	0	0	0
Futures	0	0	0	0	0	0
Options (OTC)	2'000	0	23'700	0	0	0
Options (exchange traded)	0	0	0	0	0	0
Total autres	2'000	0	23'700	0	0	0
Total						
Exercice de référence	847'620	811'208	89'223'107	757'371	1'014'105	43'748'454
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	844'724	811'107		757'371	1'014'105	
Exercice précédent	792'951	874'577	87'645'840	840'137	1'260'153	47'346'161
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	791'978	874'236		840'137	1'260'153	

4.2 Instruments financiers dérivés par contrepartie et durée résiduelle

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Volumes des contrats jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Volumes des contrats de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Volumes des contrats plus de 5 ans en 1000 CHF	Volumes des contrats Total en 1000 CHF
Instances centrales de clearing	81'603	36'016	7'712'500	4'029'150	4'974'200	16'715'850
Banques Raiffeisen*	54	326	21'066	1'150	0	22'216
Banques et négociants en valeurs mobilières	1'472'351	1'766'858	58'991'245	34'477'306	17'277'194	110'745'745
Bourses	2'896	101	1'988'787	0	0	1'988'787
Autres clients	48'087	22'012	3'038'991	258'888	201'084	3'498'963
Total						
Exercice de référence	1'604'991	1'825'313	71'752'589	38'766'494	22'452'478	132'971'561
Exercice précédent	1'633'087	2'134'730	59'905'139	51'791'085	23'295'777	134'992'001

* principalement pour les besoins de la clientèle

Les contrats de netting ne sont pas pris en compte pour le relevé des valeurs de remplacement.

Qualité des contreparties

Banques: les transactions sur produits dérivés ont été effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est majoritairement réputée très bonne. 90,3% des valeurs de remplacement positives sont ouvertes auprès de contreparties bénéficiant d'un rating A ou supérieur (Standard & Poor's) ou d'un rating comparable.

Clients: lors de transactions avec les clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrimoniales ou des limites de crédit disponibles.

5. Immobilisations financières

5.1 Répartition des immobilisations financières

	Valeur comptable exercice de référence en 1000 CHF	Valeur comptable exercice précédent en 1000 CHF	Juste valeur exercice de référence en 1000 CHF	Juste valeur exercice précédent en 1000 CHF
Immobilisations financières				
Titres de créance	6'277'256	5'287'957	6'534'259	5'545'054
dont titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	6'277'256	5'282'026	6'534'259	5'538'903
dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	0	5'931	0	6'151
Titres de participation	319'234	304'934	332'097	310'861
dont participations qualifiées *	0	0	0	0
Métaux précieux	0	0	0	0
Immeubles	0	0	0	0
Total des immobilisations financières	6'596'490	5'592'891	6'866'356	5'855'914
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	6'244'732	5'202'138		

* au moins 10% du capital ou des voix

5.2 Répartition des contreparties par rating

	Val. comptable de Aaa à Aa3 en 1000 CHF	Val. comptable de A1 à A3 en 1000 CHF	Val. comptable de Baa1 à Baa3 en 1000 CHF	Val. comptable de Ba1 à B3 en 1000 CHF	Val. comptable inférieur à B3 en 1000 CHF	Val. comptable sans notation en 1000 CHF
Titres de créances	6'244'732	32'525	0	0	0	0

L'attribution des ratings s'appuie sur les catégories de rating de Moody's. Les ratings de Moody's, Standard & Poor's et Fitch sont utilisés au sein du Groupe Raiffeisen.

6. Participations

	Valeur d'acquisition en 1000 CHF	Corrections de valeur cumulées en 1000 CHF	Valeur compt. à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Exercice de référence Changements d'affectation en 1000 CHF	Exercice de référence Investissements en 1000 CHF	Exercice de référence Désinves- tissements en 1000 CHF	Exercice de référence Corrections de valeurs en 1000 CHF	Exercice de référence Reprises en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence en 1000 CHF	Valeur de marché à la fin de l'exercice de référence en 1000 CHF
Participations sociétés du Groupe										
- avec valeur boursière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- sans valeur boursière	743'613	-5'000	738'613	-	1'000	-105'000	-	4'004	638'617	-
Autres participations										
- avec valeur boursière	446'422	-5	446'417	-	2	-	-85'000*	-	361'419	369'767
- sans valeur boursière	237'665	-5'305	232'360	-	10'356	-5	-	503	243'214	-
Total des participations	1'427'700	-10'310	1'417'390	-	11'358	-105'005	-85'000	4'507	1'243'250	369'767

* Suite à l'évolution des cours et du résultat annuel insatisfaisant de 2016, la participation dans Leonteq au 31 décembre 2016 a fait l'objet d'une correction de valeur de 85,0 millions de francs.

7. Immobilisations corporelles

7.1 Immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition en 1000 CHF	Amortissements cumulés en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Exercice de référence Changements d'affectation en 1000 CHF	Exercice de référence Investissements en 1000 CHF	Exercice de référence Désinvestissements en 1000 CHF	Exercice de référence Amortissements en 1000 CHF	Exercice de référence Reprises en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence en 1000 CHF
Immeubles à l'usage de la Banque	278'515	-110'635	167'880	0	2'240	0	-5'997	0	164'123
Autres immeubles	14'077	-4'277	9'800	0	0	0	-500	0	9'300
Software acquis séparément ou développés à l'interne	142'626	-102'035	40'591	0	17'018	0	-19'558	0	38'051
Autres immobilisations corporelles	209'256	-167'218	42'038	0	13'545	-236	-17'695	0	37'652
Total des immobilisations corporelles	644'474	-384'165	260'309	0	32'803	-236	-43'750	0	249'126

7.2 Leasing opérationnel

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Engagements de leasing non portés au bilan		
Echéant dans les 12 mois	2'342	2'260
Echéant dans les 1 à 5 ans	3'279	3'855
Echéant dans plus de 5 ans	0	0
Total engagements de leasing non portés au bilan	5'621	6'115
dont dénonçable dans un délai n'excédant pas une année	5'621	6'115

8. Valeurs immatérielles

	Valeur d'acquisition en 1000 CHF	Amortis- sements cumulés en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Exercice de référence Inves- tisements en 1000 CHF	Exercice de référence Désinves- tisements en 1000 CHF	Exercice de référence Amortisse- ments en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence en 1000 CHF
Autres valeurs immatérielles	25'000	-2'016	22'984	0	0	-4'839	18'145
Total des valeurs immatérielles	25'000	-2'016	22'984	0	0	-4'839	18'145

9. Autres actifs et autres passifs

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Autres actifs		
Compte de compensation	187'163	393'587
Comptes d'ordre Impôts indirects	299'318	872'943
Autres comptes d'ordre	125'826	91'920
Marchandises	4'448	5'400
Autres actifs divers	0	0
Total des autres actifs	616'755	1'363'850
Autres passifs		
Coupons et titres de créance échus, non encaissés	32	42
Redevances dues, impôts indirects	24'822	33'693
Fonds de solidarité	328'581	360'691
dont garanties ouvertes aux Banques Raiffeisen	259	259
Autres comptes d'ordre	79'795	51'364
Autres passifs divers	192	141
Total des autres passifs	433'423	445'930

10. Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété*

	Exercice de réf. valeurs compt. en 1000 CHF	Exercice de réf. Engagements effectifs en 1000 CHF	Exercice préc. valeurs compt. en 1000 CHF	Exercice préc. Engagements effectifs en 1000 CHF
Actifs nantis / cédés				
Créances sur les Banques Raiffeisen	0	0	0	0
Créances sur les autres banques	445'845	445'845	620'710	620'710
Créances hypothécaires	2'879'905	1'909'960	2'732'882	1'847'542
Immobilisations financières	984'418	233'705	887'283	138'905
Total des actifs mis en gage	4'310'168	2'589'509	4'240'875	2'607'157
Total des actifs sous réserve de propriété	0	0	0	0

* Sans opérations de financement sur titre (voir la présentation à part des opérations de financement sur titres dans l'Annexe 1)

11. Institutions de prévoyance

Les collaborateurs de Raiffeisen Suisse sont assurés auprès de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 58 ans en acceptant une réduction de la rente. Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP. Raiffeisen Fondation de l'employeur gère les différentes réserves de cotisations de l'employeur des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen.

11.1 Engagements envers les propres institutions de prévoyance

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	120'704	245'005
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3'527	0
Emprunts	40'000	40'000
Comptes de régularisation	543	543
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance	164'775	285'548

11.2 Réserves de cotisations de l'employeur auprès de Raiffeisen Fondation de l'employeur

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Situation au 1 ^{er} janvier	7'449	2'189
+ Versements ¹	2'506	7'500
- Prélèvements ¹	1'700	2'253
+ Rémunération ²	20	12
Situation au 31 décembre	8'274	7'449

1 Les paiements et versements sont inscrites dans les charges de personnel.

2 La rémunération de la réserve de cotisations d'employeur figure dans le résultat des opérations d'intérêts.

Les réserves de cotisations de l'employeur correspondent à la valeur nominale selon le décompte de l'institution de prévoyance. Elles n'ont pas été inscrites au bilan.

11.3 Avantage / engagement économiques et charges de prévoyance

Conformément aux derniers comptes annuels vérifiés (selon la Swiss GAAP RPC 26) de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative, le degré de couverture s'élève à:

	au 31.12.2016 en %	au 31.12.2015 en %
Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative	110,8	109,8

Les réserves de fluctuation de valeurs des institutions de prévoyance de Raiffeisen Suisse n'ont pas atteint le montant réglementaire durant l'exercice de référence.

Il n'en résulte pour les employeurs affiliés ni avantage ni engagement économiques à prendre en compte dans le bilan ou le compte de profits et pertes.

Les charges de prévoyance sont expliquées à l'annexe 26 «Charges de personnel», dans le poste «Cotisations aux institutions de prévoyance».

12. Produits structurés émis

	Valeur comptable				
	Évaluation globale		Évaluation séparée		Total en 1000 CHF
	Comptabilisation dans les opérations de négoce en 1000 CHF	Comptabilisation dans les autres instruments financiers évalués à la juste valeur en 1000 CHF	Valeur de l'instrument de base en 1000 CHF	Valeur du dérivé en 1000 CHF	
Risque sous-jacent (underlying risk) du dérivé incorporé					
Instruments de taux	0	0	1'632	-31	1'601
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	0	0	1'632	-31	1'601
Sans RDP	0	0	0	0	0
Titres de participation	0	0	61'300	-2'542	58'758
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	0	0	61'300	-2'542	58'758
Sans RDP	0	0	0	0	0
Devises	0	0	0	0	0
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	0	0	0	0	0
Sans RDP	0	0	0	0	0
Matières premières / métaux précieux	0	0	30	-5	25
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	0	0	30	-5	25
Sans RDP	0	0	0	0	0
Total	0	0	62'962	-2'577	60'385

13. Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage en suspens

	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	Possibilité de dénonciation anticipée	Montant de l'emprunt en 1000 CHF
Propres emprunts de rang non subordonné	2010	1,375	21.09.2017	-	198'790
	2010	2,000	21.09.2023	-	250'000
	2011	2,125	04.02.2019	-	248'700
	2011	2,625	04.02.2026	-	128'215
	2011	2,375	10.05.2018	-	149'500
	2014	0,000	¹ 07.02.2017	-	346'900
	2014	1,625	07.02.2022	-	99'955
	2014	0,312	¹ 05.06.2018	-	219'815
	2016	0,000	17.09.2020	-	50'000
	2016	0,300	22.04.2025	-	363'535
	2016	0,750	22.04.2031	-	87'065
Propres emprunts de rang subordonné sans clause PONV ²	2011	3,875	21.12.2021	-	535'000
Propres emprunts de rang subordonné avec clause PONV ²	2013	3,000	durée illimitée	02.05.2018	549'125 ³
	2015	3,000	durée illimitée	02.10.2020	599'990 ³
Instruments de base des produits structurés émis ⁴	div.	2,424	⁵ 2017		26'352
		-0,177	⁵ 2018		23'117
		-0,137	⁵ 2019		9'758
		-0,543	⁵ 2020		204
		-0,729	⁵ 2021		1'579
		-0,121	⁵ après 2021		1'951
Prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA	div.	1,452	⁵		1'854'330
Total des emprunts et prêts sur lettres de gage en cours					5'743'882

1 Rémunération variable, base CHF LIBOR à 3 mois et écart

2 Clause PONV = point of no viability / moment où l'insolvabilité menace

3 Emprunt «Additional Tier 1» de rang subordonné avec durée illimitée et renonciation conditionnelle aux créances. Sur approbation de la FINMA, Raiffeisen Suisse est en droit de résilier unilatéralement l'emprunt (au plus tôt cinq ans après l'émission).

4 S'agissant des produits structurés émis comprenant des créances, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué séparément et reporté. Les instruments de base figurent à leur valeur nominale dans les «Emprunts et prêts sur lettres de gage». Les composants dérivés des produits figurent à la valeur du marché sous «Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés».

5 Taux d'intérêt pondéré moyen (pondéré du volume)

14. Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux

	Etat à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Affectations conformes en 1000 CHF	Reclassifications en 1000 CHF	Nouvelles affectations, intérêts en souffrance en 1000 CHF	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat en 1000 CHF	Dissolutions au profit du compte de résultat en 1000 CHF	Etat à la fin de l'exercice de référence en 1000 CHF
Provisions							
Provisions pour risque de défaillance	9'802	-1'764	-312	81	8'344	-6'040	10'111
Provisions pour autres risques d'exploitation	3'130	-3'000	0	0	0	0	130
Provisions de restructurations ¹	0	0	0	0	3'343	0	3'343
Autres provisions ²	3'724	-389	0	0	0	-84	3'250
Total des provisions	16'656	-5'154	-312	81	11'687	-6'124	16'834
Réserves pour risques bancaires généraux	298'900	0	0	0	0	-140'450	158'450
dont imposées	204'500	0	0	0	0	0	158'450
Corrections de valeur pour risques de défaillances et risques pays							
Corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	12'628	-9'601	312	85	17'309	-2'662	18'070
Corrections de valeur pour les risques latents	0	0	0	0	0	0	0
Total des corrections de valeur pour risques de défaillances et risques pays	12'628	-9'601	312	85	17'309	-2'662	18'070

1 Dont 360'000 de francs ont été constitués par le biais des charges de personnel.

2 Les autres provisions comprennent les provisions pour frais juridiques.

15. Capital social

	Exercice de référence			Exercice précédent		
	Valeur nominale totale en 1000 CHF	Nombre de titres en 1000	Capital ouvrant droit au paiement d'intérêts en 1000 CHF	Valeur nominale totale en 1000 CHF	Nombre de titres en 1000	Capital ouvrant droit au paiement d'intérêts en 1000 CHF
Capital social	1'700'000	1'700	1'700'000	1'700'000	1'700	850'000
dont libéré	1'700'000	1'700	1'700'000	1'700'000	1'700	850'000

Le capital social est entièrement entre les mains des 270 Banques Raiffeisen regroupées au sein de Raiffeisen Suisse (exercice précédent 292 Banques Raiffeisen); aucune Banque Raiffeisen (exercice précédent aucune) ne détient une part de plus de 5% des droits de vote.

Conformément aux statuts de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen doivent reprendre une part sociale d'une valeur de 1'000 francs par tranche de 100'000 francs du total de leur bilan. Au 31 décembre 2016, cela représente pour les Banques Raiffeisen un engagement de libérer 1'873,9 millions de francs en faveur de Raiffeisen Suisse; sur ce montant, 893,8 millions de francs ont été versés. Les parts sociales à hauteur de 806,2 millions de francs ont été reprises par les Banques Raiffeisen sans imputation sur l'engagement de libérer.

16. Parties liées

	Créances		Engagements	
	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Sociétés du Groupe	802'119	386'596	3'287'531	2'888'956
Affaires d'organes	32'423	32'285	4'466	3'700
Autres parties liées	265'999	82'730	76'125	12'977
Total des créances et engagements envers les parties liées	1'100'541	501'610	3'368'122	2'905'633

Opérations hors bilan déterminantes avec des parties liées

Engagements conditionnels à hauteur de 3,3 milliards de francs envers des parties liées (exercice précédent 2,1 milliards de francs) et des engagements irrévocables à hauteur de 311,3 millions de francs (exercice précédent 403,6 millions de francs).

Transactions avec des parties liées

Les opérations de bilan et hors bilan avec des parties liées sont octroyées à des conditions conformes au marché, avec les dérogations suivantes:

- les conditions préférentielles en usage dans la branche s'appliquent à la Direction, à la Direction élargie et au responsable de la Révision interne de Raiffeisen Suisse, comme au reste du personnel;
- les créances sur les sociétés du Groupe de CHF 802,1 mio contiennent des prêts non couverts de 255,7 millions de francs (dernière échéance le 31.12.2025), dont la rémunération est de 0,9% en moyenne.

Des dispositions particulières s'appliquent au traitement et à la surveillance des crédits aux organes afin de garantir en tout temps l'indépendance personnelle.

17. Structure des échéances des instruments financiers

	A vue en 1000 CHF	Dénonçables en 1000 CHF	Echéant dans les 3 mois en 1000 CHF	Echéant dans les 3 à 12 mois en 1000 CHF	Echéant dans les 1 à 5 ans en 1000 CHF	Echéant dans plus de 5 ans en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Actifs / instruments financiers							
Liquidités	18'779'805	0	0	0	0	0	18'779'805
Créances sur les Banques Raiffeisen	2'923'285	0	0	0	0	0	2'923'285
Créances sur les autres banques	192'359	0	6'406'359	300'000	50'000	0	6'948'718
Créances résultant d'opérations de financement de titres	0	0	13'204	0	0	0	13'204
Créances sur la clientèle	1'463	73'321	1'140'077	245'744	732'012	82'320	2'274'938
Créances hypothécaires	1'302	155'577	362'480	802'892	4'894'160	2'904'801	9'121'212
Opérations de négoce	1'282'433	0	0	0	0	0	1'282'433
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'604'991	0	0	0	0	0	1'604'991
Immobilisations financières ¹	256'631	0	242'667	210'385	1'996'984	3'889'823	6'596'490
Total							
Exercice de référence	25'042'268	228'898	8'164'787	1'559'022	7'673'156	6'876'944	49'545'075
Exercice précédent	24'427'406	230'972	4'460'466	1'504'287	6'637'589	6'197'577	43'458'296
Fonds étrangers / instruments financiers							
Engagements envers les Banques Raiffeisen	14'063'534	0	0	0	0	0	14'063'534
Engagements envers les autres banques	561'566	0	8'905'262	2'512'922	1'871'201	196'100	14'047'052
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	0	0	2'514'988	0	0	0	2'514'988
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	3'150'716	4'513'883	1'647'424	451'702	583'180	367'425	10'714'330
Engagements résultant d'opérations de négoce	138'207	0	0	0	0	0	138'207
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'825'313	0	0	0	0	0	1'825'313
Obligations de caisse	0	0	3'221	16'181	44'285	9'994	73'681
Emprunts et prêts sur lettres de gage	0	0	612'418	230'039	2'500'942	2'400'482	5'743'882
Total							
Exercice de référence	19'739'337	4'513'883	13'683'313	3'210'844	4'999'609	2'974'001	49'120'987
Exercice précédent	15'994'551	5'126'368	10'583'283	4'874'606	4'366'153	2'939'709	43'884'670

¹ Il n'y a pas d'immobilisations financières (année précédente CHF 0.00).

18. Actifs selon la solvabilité des groupes de pays

	Expositions nettes à l'étranger			
	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice de référence part en %	Exercice précédent en 1000 CHF	Exercice précédent part en %
Classe de notation				
de Aaa à Aa3	6'145'421	98,7%	3'637'815	98,7%
de A1 à A3	37'367	0,6%	26'498	0,7%
de Baa1 à Baa3	37'440	0,6%	12'910	0,4%
de Ba1 à B3	3'945	0,1%	5'972	0,2%
inférieur à B3	0	0,0%	0	0,0%
sans notation	2'567	0,0%	2'216	0,1%
Total des actifs	6'226'739	100,0%	3'685'411	100,0%

L'attribution des ratings s'appuie sur les catégories de rating de Moody's. Les ratings de Moody's, Standard & Poor's et Fitch sont utilisés au sein du Groupe Raiffeisen.

19. Bilan par monnaies

	CHF en 1000 CHF	EUR en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Actifs					
Liquidités	18'359'223	245'169	38'825	136'588	18'779'805
Créances sur les Banques Raiffeisen	2'923'088	0	192	6	2'923'285
Créances sur les autres banques	3'090'368	1'287'488	2'242'963	327'898	6'948'718
Créances résultant d'opérations de financement de titres	0	0	13'204	0	13'204
Créances sur la clientèle	2'053'329	105'405	70'949	45'255	2'274'938
Créances hypothécaires	9'121'212	0	0	0	9'121'212
Opérations de négoce	741'272	37'153	88'577	415'430	1'282'433
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'604'991	0	0	0	1'604'991
Immobilisations financières	6'373'338	139'542	83'604	7	6'596'490
Comptes de régularisation	238'344	293	765	3	239'406
Participations	1'239'342	3'901	0	7	1'243'250
Immobilisations corporelles	249'126	0	0	0	249'126
Valeurs immatérielles	18'145	0	0	0	18'145
Autres actifs	616'755	0	0	0	616'755
Total des actifs portés au bilan	46'628'533	1'818'952	2'539'079	925'193	51'911'757
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	15'197'053	8'201'012	13'259'587	3'490'842	40'148'493
Total des actifs	61'825'586	10'019'964	15'798'666	4'416'035	92'060'250
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	11'642'098	1'808'009	318'560	294'866	14'063'534
Engagements envers les autres banques	8'790'595	1'259'460	3'007'444	989'552	14'047'052
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	295'000	611'325	1'470'734	137'929	2'514'988
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	9'894'625	192'098	556'765	70'843	10'714'330
Engagements résultant d'opérations de négoce	135'300	2'908	0	0	138'207
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'825'313	0	0	0	1'825'313
Obligations de caisse	73'681	0	0	0	73'681
Emprunts et prêts sur lettres de gage	5'725'622	3'870	14'030	361	5'743'882
Comptes de régularisation	260'031	1'158	5'038	153	266'380
Autres passifs	433'416	7	0	0	433'423
Provisions	16'834	0	0	0	16'834
Réserves pour risques bancaires généraux	158'450	0	0	0	158'450
Capital social	1'700'000	0	0	0	1'700'000
Réserve légale issue du bénéfice	169'443	0	0	0	169'443
Bénéfice	46'240	0	0	0	46'240
Total des passifs portés au bilan	41'166'648	3'878'835	5'372'570	1'493'704	51'911'757
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	20'552'387	6'129'372	10'422'556	2'935'859	40'040'174
Total des passifs	61'719'036	10'008'207	15'795'126	4'429'563	91'951'931
Position nette par monnaie	106'550	11'757	3'540	-13'528	108'320
				31.12.2016	31.12.2015
Cours de conversion des monnaies étrangères					
EUR				1,073	1,088
USD				1,016	1,001

Informations sur les opérations hors bilan

20. Créances et engagements conditionnels

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Engagements conditionnels		
Engagements de couverture de crédit et similaires	3'657'442	2'455'545
Garanties de prestation de garantie et similaires	11'374	11'860
Autres engagements conditionnels	99'480	66'775
Total des engagements conditionnels	3'768'296	2'534'180
Créances éventuelles		
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscaux	-	-
Autres créances éventuelles	30'000	-
Total des créances éventuelles	30'000	-

21. Opérations fiduciaires

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	15'422	1'998
Total des opérations fiduciaires	15'422	1'998

Informations sur le compte de résultat

22. Résultat des opérations d'intérêts

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Produits des intérêts et des dividendes		
Produit des intérêts des créances sur les Banques Raiffeisen	188'576	260'722
Produit des intérêts des créances sur les autres banques	-5'100	4'185
Produit des intérêts des créances résultant d'opérations de financement de titres	-149	-21
Produit des intérêts des créances sur la clientèle	27'335	21'781
Produit des intérêts des créances hypothécaires	140'665	137'253
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	52'852	55'661
Autres produits des intérêts	21'479	15'981
Total des produits des intérêts et des dividendes	425'658	495'562
dont intérêts négatifs concernant les opérations actives	-53'327	-26'283
Charges d'intérêts		
Charges d'intérêts des engagements envers les Banques Raiffeisen	27'698	-12'257
Charges d'intérêts des engagements envers les autres banques	10'872	-6'597
Charges d'intérêts des créances résultant d'opérations de financement de titres	220	5'769
Charges d'intérêts des dépôts de la clientèle	-17'204	-26'543
Charges d'intérêts des obligations de caisse	-1'520	-2'140
Charges d'intérêts des emprunts et prêts sur lettres de gage	-120'316	-126'877
Autres charges d'intérêts	-201'863	-209'937
Total des charges d'intérêts	-302'113	-378'582
dont intérêts négatifs concernant les opérations passives	59'300	41'441
Résultat brut des opérations d'intérêts	123'546	116'979

23. Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Produit des commissions		
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		
Opérations sur fonds de placement	10'000	9'381
Opérations sur dépôts	23'193	23'377
Courtages	13'810	16'415
Autres opérations de négoce de titres et placements	2'970	2'299
Produit des commissions sur les opérations de crédit	8'151	8'686
Produit des commissions sur les autres prestations de service		
Moyens de paiement	51'308	52'203
Tenue de comptes	2'247	2'147
Autres prestations de service	3'514	3'732
Total du produit des commissions	115'193	118'240
Charges de commissions		
Opérations de négoce de titres	-26'012	-29'247
Moyens de paiement	-2'831	-5'179
Autres charges de commissions	-4'465	-10'155
Total des charges de commissions	-33'308	-44'581
Total du résultat des opérations de commissions et des prestations de service	81'885	73'659

24. Résultat des opérations de négoce

24.1 Répartition par secteur d'activité

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Succursales de Raiffeisen Suisse	6'612	6'535
Bureau de négoce Actions	2'006	3'163
Bureau de négoce Algo Trading	-862	1'246
Buro de négoce Devises	10'569	8'065
Bureau de négoce Fixed Income	13'548	3'638
Bureau de négoce Macro Hedge	-1'566	-1'068
Bureau de négoce Billets / métaux précieux	44'583	35'990
Bureau de négoce Options	1'093	1'254
Bureau de négoce Taux	8'238	17'136
Total du résultat des opérations de négoce	84'222	75'960

24.2 Résultat provenant de l'utilisation

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Négoce de devises	16'596	16'415
Négoce de métaux précieux et billets	45'206	37'679
Négoce d'actions	945	3'070
Négoce de taux	21'475	18'796
Total du résultat des opérations de négoce	84'222	75'960

25. Autres produits ordinaires

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Services informatiques pour les sociétés du Groupe	60'719	60'930
Autres prestations individuelles pour les sociétés du Groupe	185'481	150'860
Montants versés par les Banques Raiffeisen pour les prestations collectives et stratégiques	77'651	74'968
Prestations internes imputées pour les projets du Groupe	61'710	51'005
Autres	2'411	2'047
Total des autres produits ordinaires	387'971	339'810

26. Charges de personnel

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Organes de la Banque, jetons de présence et indemnités fixes	1'994	1'767
Appointements et allocations au personnel	289'775	260'924
AVS, AI, AC et autres contributions légales	21'979	19'843
Cotisations aux institutions de prévoyance professionnelle	33'904	33'140
Charges de personnel accessoires	7'039	7'033
Total des charges de personnel	354'690	322'707

27. Autres charges d'exploitation

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Coût des locaux	30'900	28'414
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	93'758	89'673
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	3'875	3'528
Honoraires de la société d'audit	2'598	2'344
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	2'525	2'193
dont pour d'autres prestations de service	73	151
Autres charges d'exploitation	124'749	122'858
Total des autres charges d'exploitation	255'880	246'816

28. Produits et charges extraordinaires

Exercice de référence

Le produit extraordinaire à hauteur de 9,2 millions de francs est issu notamment de la vente d'actions de VISA Europe Limited à raison de 4,5 millions de francs et d'un bénéfice de réévaluation auprès du Centre Raiffeisen des Entrepreneurs SA à raison de 4 millions de francs. Les charges extraordinaires englobent la perte sur cession de 26 millions de francs accusée suite à la vente de Vescore SA.

Exercice précédent

Le produit extraordinaire à hauteur de 24 millions de francs inclut, comme à l'exercice précédent, un facteur extraordinaire sous la forme d'un bénéfice sur cession découlant de la vente de participations. 17,5 millions de francs proviennent de la vente d'actions de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA aux Banques Raiffeisen, et les 5,9 millions de francs supplémentaires ont par ailleurs été réalisés suite à la vente de diverses petites sociétés

29. Impôts courants

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Charges pour impôts en cours sur les revenus	2'767	1'064
Total des charges fiscales	2'767	1'064
Taux d'imposition moyen pondéré utilisé, sur la base du résultat opérationnel	-3,7%	4,8%

Il n'existe aucun report de perte de nature fiscale impactant les impôts sur les revenus. Les impôts latents ne sont calculés et présentés qu'au niveau du Groupe Raiffeisen.

***Raiffeisen Suisse
société coopérative***

Saint-Gall

***Rapport de l'organe de révi-
sion
à l'Assemblée des délégués sur
les états financiers 2016***





Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée des délégués de Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Raiffeisen Suisse société coopérative, comprenant le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultat, l'état des capitaux propres pour l'exercice arrêté à cette date et l'annexe aux états financiers, principes d'établissement du bilan et d'évaluation y compris ainsi que les informations sur le bilan, les informations sur les opérations hors bilan et les informations sur le compte de résultat.

Selon notre appréciation, les états financiers au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

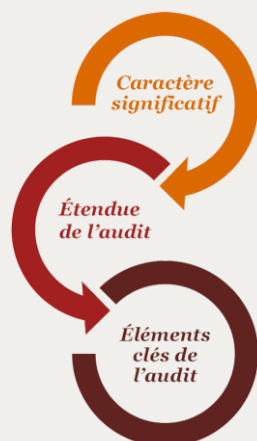
Base de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers ».

Nous sommes indépendants de Raiffeisen Suisse société coopérative, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Notre approche d'audit

Vue d'ensemble



Caractère significatif global : CHF 10.1 millions

Lors de l'exécution des procédures d'audit, nous avons fixé le périmètre d'intervention de façon à pouvoir émettre une opinion d'audit sur les états financiers pris dans leur ensemble, en considérant la structure de la société, les processus et contrôles internes relatifs à l'établissement des états financiers et le secteur d'activité de Raiffeisen Suisse société coopérative.

Les domaines suivants ont été identifiés comme éléments clés de l'audit :

- Évaluation des prêts à la clientèle (créances envers la clientèle et créances hypothécaires)
- Examen de la valeur des participations



Étendue de l'audit

Nous avons défini notre approche d'audit en déterminant le caractère significatif et en évaluant les risques d'anomalies significatives dans les états financiers. En particulier, nous avons tenu compte des éléments de jugement, par exemple en relation avec des estimations comptables significatives pour lesquelles des hypothèses doivent être émises et qui reposent sur des événements futurs qui sont par définition incertains. Comme pour tous nos audits, nous avons également considéré le risque d'un contournement des contrôles internes par la Direction, en tenant compte entre autres de l'éventuelle présence de distorsions qui pourraient représenter un risque d'anomalies significatives provenant de fraudes.

Caractère significatif

L'étendue de notre audit a été influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se basant sur ceux-ci.

Nous fondant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux états financiers pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et d'autres considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit et nous avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les états financiers pris dans leur ensemble.

<i>Caractère significatif global</i>	CHF 10.1 millions
<i>Comment nous l'avons déterminé</i>	0.5 % des fonds propres
<i>Justification du choix de la grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif global</i>	Nous avons choisi les fonds propres comme grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif car ils reflètent la solvabilité et l'assise de Raiffeisen Suisse société coopérative. De plus, cette valeur est de toute première importance dans les décisions économiques des membres de la coopérative, de leurs clients et de l'Autorité de surveillance.

Nous avons convenu avec le Comité d'audit et des risques du Conseil d'administration de lui rapporter les anomalies supérieures à CHF 1.0 million identifiées lors de notre audit, ainsi que toutes les anomalies inférieures à ce montant mais qui, selon notre jugement, doivent être rapportées pour des raisons qualitatives.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, ont la plus grande importance pour notre audit des états financiers de l'exercice sous revue. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des états financiers et les avons pris en compte lors de l'élaboration de notre opinion d'audit. Cependant, nous ne délivrons pas d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Évaluation des prêts à la clientèle (créances envers la clientèle et créances hypothécaires)

<i>Éléments clés de l'audit</i>	<i>Manière dont les éléments clés ont été examinés</i>
Les prêts à la clientèle représentent une part importante du bilan (22 % contre 23 % l'année précédente). Nous considérons leur	Nous avons vérifié, à l'aide de contrôles par sondages, le caractère approprié et l'efficacité des contrôles relatifs à



évaluation comme un élément clé de l'audit. Par ailleurs, il existe des marges dans l'appréciation de la valeur de remboursement des créances compromises et du montant des corrections de valeur éventuelles.

Nous nous sommes concentrés en particulier sur les points suivants :

- Méthodes appliquées par Raiffeisen Suisse société coopérative pour identifier les prêts à la clientèle pour lesquels il existe un besoin de correction de valeur
- L'adéquation et l'application des marges d'appréciation prescrites dans les directives pour la détermination du montant des corrections de valeur individuelles

Les principes comptables et d'évaluation des prêts à la clientèle, les processus mis en œuvre pour identifier les risques de défaillance et déterminer le besoin de correction de valeur ainsi que l'évaluation des couvertures figurent dans les comptes annuels ([annexe](#)).

l'évaluation des prêts à la clientèle :

- *Analyse des crédits*
Vérification du respect des directives et prescriptions relatives à la documentation, aux amortissements, à la capacité financière, à l'évaluation et au nantissement
- *Autorisation des crédits*
Vérification du respect des prescriptions du règlement des compétences
- *Libération des fonds*
Vérification visant à déterminer si la mise à disposition des fonds n'a lieu qu'une fois que tous les documents nécessaires sont disponibles
- *Surveillance des crédits*
Vérification visant à déterminer si l'identification des positions présentant des indices de défaut est assurée rapidement et de façon exhaustive et si les positions en souffrance et les corrections de valeur sont vérifiées régulièrement, notamment la recouvrabilité des couvertures et le montant des corrections de valeur

Nous avons en outre procédé, sur la base de sondages, aux vérifications de détail suivantes :

- Nous avons évalué les prêts à la clientèle et avons vérifié à cette occasion les *processus d'identification* des prêts à la clientèle nécessitant une correction de valeur. Notre contrôle par sondages s'est concentré sur les nouvelles affaires/renouvellements d'opérations hypothécaires avec des charges supérieures à 33 1/3 % du revenu durable, les prêts à la clientèle s'écartant des directives (opérations « exception to policy »), les grands clients, objets de rapport, les crédits en blanc, les prêts à la clientèle avec intérêts et amortissements impayés, les prêts à la clientèle avec de faibles notations, les découverts et les créances en souffrance. Dans le cadre de nos évaluations, nous avons notamment utilisé les rapports d'expertise recueillis par Raiffeisen Suisse société coopérative concernant les sûretés sans prix de marché observable ainsi que d'autres informations disponibles sur les prix de marché et les prix comparatifs.
- Nous avons en outre examiné la *méthodologie d'estimation des corrections de valeur*. Notre contrôle s'est concentré sur les prêts compromis au sens des prescriptions comptables pour les banques. Nous avons vérifié si les corrections de valeur ont été constituées conformément aux principes comptables et d'évaluation de Raiffeisen Suisse société coopérative.

Les hypothèses utilisées étaient conformes à nos attentes.

Evaluation des participations

Éléments clés de l'audit

Raiffeisen Suisse société coopérative détermine des participations dont la valeur

Manière dont les éléments clés ont été examinés

Nous avons examiné les tests de dépréciation des participations effectués par Raiffeisen Suisse société coopérative



comptable atteint CHF 1.2 milliard.

Lors des tests de dépréciation, Raiffeisen Suisse société coopérative utilise soit l'approche des multiples de marché pour valoriser les avoirs de la clientèle administrés, soit la méthode d'actualisation des Cash Flows futurs.

Dans le cas de l'approche des multiples de marché, les avoirs de clients administrés sont subdivisés en différentes catégories et un goodwill est calculé en fonction des marges brutes sur chaque catégorie d'actifs pour être ajouté à la valeur intrinsèque de la société.

Dans le cas de la méthode d'actualisation des Cash Flows futurs, la valeur de l'entreprise est déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs, attribuables aux actionnaires.

Nous avons considéré l'évaluation des participations comme un élément clé de l'audit car, lors de la définition des hypothèses relatives aux résultats futurs, des taux d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie et lors de l'évaluation des avoirs à la clientèle administrés à l'aide de multiples de marché, des marges d'appréciation sont appliquées.

et vérifié leur bien-fondé.

S'agissant des évaluations réalisées par Raiffeisen Suisse société coopérative selon l'approche des multiples de marché, nous avons comparé le goodwill calculé sur les avoirs de la clientèle administrés avec les informations disponibles relatives à des transactions d'achat/vente récentes. Par ailleurs, nous avons vérifié par sondages la réalisation des avoirs de la clientèle administrés par type de client et domicile et nous avons vérifié la prise en compte de cette catégorisation dans le calcul du goodwill.

Lors des tests de dépréciation des participations réalisés avec la méthode d'actualisation des Cash Flows futurs, nous avons contrôlé par sondages la plausibilité des plans d'affaires, les flux financiers attendus des participations importantes en les comparant à des informations externes disponibles ainsi qu'à d'autres informations. Pour les participations importantes, nous avons vérifié le taux d'actualisation approprié aux flux de trésorerie futurs et pour les autres participations plausibilisé le taux d'actualisation retenu.

Nous avons en outre vérifié le bien-fondé des méthodes d'évaluation mises en œuvre ainsi que leur application correcte.

Les hypothèses utilisées se sont avérées conformes à nos attentes.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le Conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de Raiffeisen Suisse société coopérative à poursuivre son exploitation. Il a de plus la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de Raiffeisen Suisse société coopérative à poursuivre ses activités et d'établir les états financiers sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation des sociétés du Groupe Raiffeisen ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse et les NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se basant sur ceux-ci.



Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la tenue du registre des sociétaires et la proposition relative à l'emploi du bénéficiaire au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts. Nous recommandons d'approuver les présents états financiers.

PricewaterhouseCoopers SA

Beat Rütsche
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Ralph Gees
Expert-réviseur

Saint-Gall, le 31 mars 2017

Aperçu sur 5 ans

Bilan – Aperçu sur 5 ans

	2016 en 1000 CHF	2015 en 1000 CHF	2014 en 1000 CHF	2013 en 1000 CHF	2012 en 1000 CHF
Actifs					
Liquidités	18'779'805	17'271'940	7'771'842	5'531'017	5'444'339
Créances sur les Banques Raiffeisen	2'923'285	3'758'642	3'953'353	4'633'236	5'621'429
Créances sur les autres banques	6'948'718	3'095'492	4'672'095	5'294'759	3'769'832
Créances résultant d'opérations de financement de titres	13'204	51'801	474'223	651'028	851'475
Créances sur la clientèle	2'274'938	2'237'698	2'051'802	1'811'849	1'673'973
Créances hypothécaires	9'121'212	8'505'627	7'651'603	6'943'747	6'327'389
Opérations de négoce	1'282'433	1'311'118	1'735'756	1'157'926	1'646'344
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'604'991	1'633'087	1'682'705	883'905	1'048'054
Immobilisations financières	6'596'490	5'592'891	4'971'082	3'624'093	3'472'656
Comptes de régularisation	239'406	267'760	243'034	237'924	268'127
Participations	1'243'250	1'417'390	955'750	1'112'266	1'041'887
Immobilisations corporelles	249'126	260'309	263'319	257'274	269'253
Valeurs immatérielles	18'145	22'984	0	0	0
Autres actifs	616'755	1'363'850	1'021'923	480'451	627'205
Total des actifs	51'911'757	46'790'589	37'448'485	32'619'475	32'061'964
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	14'063'534	11'473'545	11'157'296	9'975'138	9'013'091
Engagements envers les autres banques	14'047'052	10'448'545	7'221'460	5'842'870	5'385'512
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	2'514'988	4'052'523	1'043'602	859'023	589'680
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	10'714'330	10'002'847	8'297'193	7'218'300	7'569'833
Engagements résultant d'opérations de négoce	138'207	105'139	121'490	104'277	89'380
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'825'313	2'134'730	2'148'635	1'359'382	1'698'313
Obligations de caisse	73'681	104'476	141'573	173'444	251'040
Emprunts et prêts sur lettres de gage	5'743'882	5'562'865	5'306'195	5'069'570	5'455'220
Comptes de régularisation	266'380	251'615	245'490	266'611	264'580
Autres passifs	433'423	445'930	410'363	398'523	404'948
Provisions	16'834	16'656	24'697	26'841	13'452
Réserves pour risques bancaires généraux	158'450	298'900	283'700	281'700	289'700
Capital social	1'700'000	1'700'000	850'000	850'000	850'000
Réserve légale issue du bénéfice	169'443	162'790	159'796	157'214	152'147
Bénéfice	46'240	30'028	36'994	36'582	35'067
Total des capitaux propres	2'074'133	2'191'718	1'330'490	1'325'496	1'326'914
Total des passifs	51'911'757	46'790'589	37'448'485	32'619'475	32'061'964

Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans

	2016 en 1000 CHF	2015 en 1000 CHF	2014 en 1000 CHF	2013 en 1000 CHF	2012 en 1000 CHF
Produit des intérêts et des escomptes	372'806	439'900	499'590	526'894	581'677
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	52'852	55'661	52'794	52'877	71'410
Charges d'intérêt	-302'113	-378'582	-440'310	-459'081	-538'548
Résultat brut des opérations d'intérêts	123'546	116'979	112'074	120'690	114'539
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-14'665	-5'760	2'753	2'832	-294
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	108'881	111'219	114'828	123'522	114'245
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	49'973	51'472	50'334	45'461	44'573
Produit des commissions sur les opérations de crédit	8'151	8'686	6'827	5'837	7'876
Produit des commissions sur les autres prestations de service	57'069	58'082	64'599	63'392	66'027
Charges de commissions	-33'308	-44'581	-40'377	-36'700	-30'514
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	81'885	73'659	81'383	77'990	87'963
Résultat des opérations de négoce	84'222	75'960	42'340	72'599	57'880
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	2'632	6'187	7'237	193	-1'823
Produit des participations	51'311	62'799	44'249	51'477	22'367
Résultat des immeubles	3'938	3'888	3'188	3'375	3'241
Autres produits ordinaires	387'971	339'810	273'657	277'647	262'614
Autres charges ordinaires	-45'550	-39'262	-35'003	-33'389	-18'346
Autres résultats ordinaires	400'302	373'423	293'328	299'303	268'053
Produit opérationnel	675'290	634'261	531'879	573'414	528'141
Charges de personnel	-354'690	-322'707	-320'583	-308'600	-326'297
Autres charges d'exploitation	-255'880	-246'816	-164'015	-179'136	-173'880
Charges d'exploitation	-610'571	-569'523	-484'598	-487'736	-500'177
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-133'589	-43'321	-41'189	-41'457	-46'619
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-5'650	866	-11'796	-15'761	-814
Résultat opérationnel	-74'520	22'283	-5'705	28'460	-19'469
Produits extraordinaires	9'196	24'013	45'758	13'624	56'416
Charges extraordinaires	-26'119	-4	0	-12'417	-165
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	140'450	-15'200	-2'000	8'000	0
Impôts	-2'767	-1'064	-1'059	-1'086	-1'715
Bénéfice	46'240	30'028	36'994	36'582	35'067